APPLIED RESEARCH BRANCH

Strategic Policy

Economic Performance of Off-Reserve Aboriginal Canadians
A Study of Groups at Risk of Social Exclusion

W-02-1E

by
Dominique Fleury

2000

Working Paper

Human Resources Development Canada
Développement des ressources humaines Canada

Canada

SP-505-07-02E

103-04898/

Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada

Economic Performance of Off-Reserve Aboriginal Canadians
A Study of Groups at Risk of Social Exclusion

W-02-1E

by
Dominique Fleury

2002

The views expressed in papers published by the Applied Research Branch are the authors' and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

■

The Working Paper Series includes analytical studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy. Papers published in this series incorporate primary research with an empirical or original conceptual orientation, generally forming part of a broader or longer-term program of research in progress. Readers of the series are encouraged to contact the authors with comments and suggestions.

═

Paper/Papier
ISBN: 0-662-33011-0
Cat. No./N° de cat.: MP32-28/02-1E

Internet
ISBN: 0-662-33012-9
Cat. No./N° de cat.: MP32-28/02-1E-IN

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Human Resources Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Développement des ressources humaines Canada
Centre des publications
140 Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

Summary

Aboriginal people have already been identified as belonging to those groups of people who are most at risk of experiencing social exclusion in Canada. This document does not seek to compare Aboriginal people with the rest of the Canadian population but rather with the members of other high risk groups. Specifically, it examines, from a longitudinal perspective, the relative economic performance of a specific group of Aboriginal people, those living off reserve, and attempts to understand why they do better in economic terms than the members of the other high risk groups. Essentially, it finds that:

- Despite the fact that off-reserve Aboriginal people do not have a high level of education, their mobility out of the Aboriginal group is rare and they generally have more risk factors than people belonging to other high risk groups, their participation in the labour market is higher and more stable than the latter's.
- Their relatively favorable situation in the labour market enables off-reserve Aboriginal people to more frequently escape persistent poverty than members of the other high risk groups.
- This stronger economic performance is in large part attributable to a specific group of off-reserve Aboriginal people, these being the ones that are not registered under Canada's *Indian Act*.

Acknowledgements

I would like to thank Michael Hatfield and Louis Grignon, my supervisor and my director for their helpful comments. I also extend my thanks to Édith Duclos for having agreed to read my study and advise me on the proper use of the French language.

Table of Contents

1. Introduction 1

2. Background 2

2.1 Social exclusion 2

2.2 Measuring social exclusion 2

3. Purpose of this study 4

4. The methodology 5

5. The data 6

5.1 Survey of Labour and Income Dynamics 6

5.2 Subsampling criteria and technical details 6

6. Off-reserve Aboriginal people and their economic situation 10

7. Specific characteristics of individuals that influence their long-term economic situation 12

7.1 When individuals are members of the general population 12

7.2 When individuals belong to a high risk group 15

8. Explaining the stronger long-term economic performance of Off-reserve Aboriginal people among high risk groups 19

9. Explaining the stronger economic performance of certain Aboriginal people within the Off-reserve Aboriginal group 24

10. Conclusion and next steps in the research on Aboriginal people 26

Bibliography 29

1. Introduction

The Applied Research Branch, under its agenda for research into social exclusion, has identified Aboriginal people as being one of the five groups of people who are the most at risk of being poor or socially excluded. The four other high risk groups are those who belong to single parent families, people with work limitations, recent immigrants and people aged 45 to 64 who live alone. The purpose of this project is not to confirm yet again the existence of these high risk groups but rather to compare them among themselves. While seeking to determine whether some of these groups manage better than others in economic terms, it was determined that, surprisingly, off-reserve Aboriginals are the ones displaying the best overall performance among high risk groups. Thus, this study more specifically seeks to identify this fact and understand what lies behind it.

To this end, after a brief discussion of the concept of social exclusion, the database used (The Survey of Labour and Income Dynamics) will be presented and the chosen measure of poverty (persistent poverty) along with the technical details related to the manipulation of data will be set out. Then, the descriptive statistics on persistent poverty in the different groups will be presented to clearly illustrate the stronger economic performance of off-reserve Aboriginal people. The next sections will be dedicated to, first, the presentation of the four most plausible explanations to explain this fact and, second, to the presentation of the reasons that effectively explain their strong performance in terms of persistent poverty compared to the other high risk groups. Finally, the key points of the study will be summarized in the conclusion.

2. Background

2.1 Social exclusion

For many years, social exclusion has been a phenomenon of increasing concern to researchers, decision-makers and the population at large. But, while the concept of exclusion is currently the topic of numerous discussions, a consensus has yet to be reached in the literature as to its definition. Several definitions have been proposed, especially in Europe, where the concept of social exclusion emerged in the 80s. Tony Blair, for instance, stated (1999) that social exclusion might exist "when individuals or areas suffer from a combination of linked problems such as unemployment, poor skills, low incomes, poor housing, high-crime environment, bad health and family breakdown." More generally, Eurostat, the statistical office of the European Commission (2000), sees social exclusion as a "multidimensional phenomenon which prevents people from fully participating in society."

Nonetheless, from the theoretical point of view, there is agreement on certain points. First, social exclusion is a broader phenomenon than poverty. In other words, exclusion is not only caused by insufficient material resources but also by socio-demographic and cultural factors. Second, social exclusion is relative to a given period and a given society. Indeed, the notion of exclusion appeared at a time of economic growth when long-term unemployment was becoming increasingly frequent. Since this increasing unemployment was occurring at the same time as a growing social recognition of the value of work, some people who did not have access to stable employment began feeling as though they were not an integral part of society. However, while unemployment led to recognition of the potential marginalization of certain members of our communities, like poverty, it did not necessarily imply social exclusion. Finally, social exclusion is a dynamic phenomenon, which means that it is generally the result of a permanent or long-term situation rather than a temporary one.

2.2 Measuring social exclusion

Despite the persistent ambiguities related to the concept of social exclusion, there is agreement on one thing: social exclusion exists and can have detrimental effects on the current and future wellbeing of parents and children who are its victims. Thus, inclusion (as opposed to exclusion) appears to be unanimously accepted as one of the most valued social objectives in Canada, as in

most industrialized countries. In order to achieve this objective, policies have to be effectively targeted to groups of individuals or communities that are most at risk of experiencing social exclusion, while identifying the characteristics that help avoid or that promote their exclusion. Nonetheless, the constraints imposed by the availability of data make it very difficult, if not impossible, to take into account all of the dimensions of social exclusion in research. Those who try to measure social exclusion must greatly simplify its definition. Most studies attempting to quantify exclusion restrict its definition to the economic dimension. In effect, they use the low income variables as indicators of the risk of social exclusion.

In fact, this is what the Applied Research Branch (ARB) at Human Resources Development Canada did in connection with its research agenda on social exclusion. The ARB first focused on the "incidence" of post-income tax[1] low income among Canadians under 65 years of age.[2] This enabled it to identify certain groups of individuals who were much more likely than others to have low incomes in any given year and, consequently, were much more at risk of experiencing social exclusion. These groups, which it called "high risk groups" comprise single-parent families, Aboriginal Canadians, people who immigrated to Canada within the ten years preceding the year of observation, people with work limitations caused by physical or mental disabilities and people aged 45 or older living alone.

In order to stay as close as possible to the study of the real phenomenon of social exclusion, the ARB then integrated into its research the dynamic nature of low income situations. Using longitudinal data, it looked at the "time" spent in a low income situation. Looking at the dynamic nature of poverty, Ross Finnie demonstrated (1999) on behalf of the ARB that there were two distinct groups of poor:[3] those who are so temporarily and those who remain so for long periods of time. It so happens that the members of our high risk groups are also those in the Canadian population who are most likely to experience long stretches of low income and, therefore, belong to the second group.

---

1 Using post-income tax income instead of pre-income tax income makes it possible to take into account the effects of redistribution under the existing tax regime. For more information about the pros and cons of using post-income tax low income see Cathy Cotton and Maryanne Webber, Sept. 2000.

2 The ARB studied this target population because people over 65 years of age are less susceptible than the rest of the population to experience periods of low income, given their income from government pension plans.

3 The measurement of poverty is also the subject of debates in the literature. In this document, a person is deemed to be "poor" or "low income" if his/her net family income is lower than the low income cutoff (LICO) after transfers and taxes (1992 base). The low income cutoff is defined by Statistics Canada.

3. Purpose of this study

In this paper, the high risk groups are studied from a longitudinal perspective. But, the purpose is no longer to confirm their existence by comparing them to the rest of the Canadian population but rather to compare them amongst themselves. According to the short and long-term economic indicators, individuals belonging to high risk groups are definitely more likely than the rest of Canadians to meet the economic criteria of risk of social exclusion. Nonetheless, this does not necessarily imply that they all have low incomes, that they all face the same problems and that they should all be treated the same way to promote their social inclusion. Individuals belonging to these groups have their special characteristics and the reasons why some of them escape poverty while others experience long periods of poverty might differ between groups. Thus, it seems appropriate to start by determining whether the members of some of these groups do better or worse than others from an economic point of view and to explain any differences that might exist.

4. The methodology

In order to do this, a measure of persistent poverty proposed by Morissette and Zhang (2001) in *Experiencing Low Income for Several Years,* will be mainly used. Instead of calculating the number of consecutive years that each person spends in a low income situation, this measure determines which individuals had a total post-income tax income between 1993 and 1998 that was less than the total post-income tax low income cutoffs associated with them during those years.[4] Determining the number of years spent below the low income cutoff for each individual gives an idea of the time spent in poverty. However, it gives no indication of the severity of the poverty he/she faced. It is quite possible that a person belonging to a family below the low income cutoff in one year but not the following would have experienced worse overall poverty than an individual who spent both those years under the low income cutoff. Taking into account persistent poverty not only gives a picture of the "time" but also the "severity" of the low income situation. This is a measure sensitive not only to the fact that a person experienced poverty at least once during a period but also of the average gap between their income and the low income cutoff during the period of poverty.

Thus, in this study, a person is deemed to have experienced a period of persistent poverty between 1993 and 1998 if and only if:

$$\sum_{t=y} IAT_t \prec \sum_{t=y} LICO_t$$

where *IAT = Income after transfers and income taxes*[5]
LICO = *Post-income tax low income cutoffs*
y = 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998

Moreover, since researchers are interested in the groups of individuals rather than the individuals themselves, attention will focus on the rate of persistent poverty or, in other words, the proportion of individuals belonging to a given group in 1993 who experienced persistent poverty between 1993 and 1998. Naturally, a longitudinal database is needed in order to calculate this rate, which, in this case is provided by the Survey of Labour and Income Dynamics.

---

4 The low-income cutoff associated with each individual in a given year depends on the size of the household to which he/she belonged and the size of the community where he/she lived.

5 All incomes as well as low income cutoffs used in this paper are in 1993 constant dollars. It has already been observed that some individuals with family incomes that are very close to the low income cutoff enter and exit poverty with little variation in income. The use of constant dollars makes it easier to reduce this number of entries and exits since it reduces the "noise" in the data.

5. The data

5.1 Survey of Labour and Income Dynamics

The Survey of Labour and Income Dynamics (SLID) is a longitudinal database that was designed to identify the changes affecting the economic wellbeing of individuals over time as well as the factors influencing their wellbeing. The individuals selected at the outset are members of a panel and a new panel is set up every three years. Each respondent who is a member of a panel is interviewed once or twice a year for six years and asked to answer questions concerning his/her work experience, income and family situation. In order to obtain an exhaustive portrait of the families and valid cross-sectional data, information is also collected about people living at one time or another with the original respondents.

This paper uses the data from the 1st panel, which started in 1993 and ended in 1998. It comprises a representative national sample[6] of approximately 15,000 households or 31,000 people selected at the end of 1992 from the Labour Force Survey.

5.2 Subsampling criteria and technical details

While the use of a longitudinal database provides an opportunity to consider the dynamic nature of social exclusion and thereby enhances the analyses related to this theme, there are several constraints associated with the use of this data. These constraints require that those who are working with this data make, sometimes subjective, choices. First of all, they have to deal with a significant attrition problem between the first and last years of the survey. A great many people selected at the outset do not respond to the survey in subsequent years. In this case, since the researchers are interested in what happens to the initial respondents until the end of the study, only those interviewed every year between 1993 and 1998 were retained. Second, interviewing the same individuals over several consecutive years increases the risk of missing data associated with the key variables. A person may agree to disclose his/her income in a given year, but refuse the following year, in which case, unless the income is imputed for the year that he/she refused to disclose it, the longitudinal analysis of this person's income becomes very complicated since there are years in which there is no information about his/her income. However, since the

[6] The sample excludes the inhabitants of the Territories, individuals residing in institutions, *those living on reserves* and the members of Canada's Armed Forces living in barracks.

SLID focuses on the dynamic study of work and income, Statistics Canada, with a few exceptions that were excluded from the subsample, has imputed income values for the missing data.[7] This also complicates data weighting,[8] processing and analysis. For instance, the analysis of the long-term economic performance of high risk groups forced the researchers to make somewhat arbitrary, although informed, choices. In order to be able to observe what happened to high risk groups in terms of persistent poverty between 1993 and 1998, these groups first had to be defined. In longitudinal analysis, the process of identifying the groups is more onerous than in cross-sectional analysis since each individual is not necessarily a member of the same group throughout the full duration of the study. Given the number of observations and the fact that the family situation might have an influence on the low income dynamics of individuals, the groups were defined according to the characteristics of the individuals at the beginning of the period in question, which was 1993.[9] Consequently, in order to ensure that nobody exceeded age 64 during the study period, all individuals aged over 59 in 1993 were excluded. Finally, once the selection criteria associated with attrition, the missing values and age were applied, there remained 25,519 individuals in the subsample, which, after weighting, represented a total population of 21,757,394 people.

It should also be pointed out that the study addresses the situation of individuals, not families. A longitudinal analysis of the family is practically impossible since its composition changes over time. Moreover, since the economic situation of an individual depends heavily on that of his/her family, the family's economic situation is attributed to each individual.[10] Similarly, in order to determine whether an individual was part of a high risk group, the characteristics of the principal income recipient[11] were assigned to the other members of the family. In order to justify this last choice, the authors deemed, for instance, that the members of a family in which the person with the highest income had a work limiting disability are also, from a financial point of view, likely

---

7 For more information about Statistics Canada's imputation techniques, see the SLID User Guide, catalogue 75M0001GPE, p. 66.

8 The SLID longitudinal weighting proposed by Statistics Canada, which controls for attrition, was used.

9 The researchers checked the impact of this choice ahead of time and, while it reduced the variations observed between the economic situations of high risk groups in comparison with those non-high risk, it had little impact on the overall trends observed.

10 The concept of family that was used is that of the economic family, in which the members all live in the same home and are related by blood, marriage or adoption at a given time.

11 The principal income recipient of the family is the one who has the highest personal income (from all sources).

to suffer the repercussions of this disability. Obviously, the same applies to individuals belonging to families in which the principal income recipient was a recent immigrant, single parent or Aboriginal person.

Consequently, an individual is in the group:

- Single parent: If he/she belonged to a single parent family in 1993.
- Unattached 45+: If he/she lived alone and was 45 years of age or over in 1993.
- Recent immigrant: If he/she was a member of a family whose principal income recipient had immigrated to Canada within the 10 years prior to 1993.
- Work-limited: If he/she belongs to a family whose principal income recipient had a work limitation in 1993.
- Off-reserve Aboriginal:[12] If he/she was a member of a family whose principal income recipient was an Aboriginal person living off reserve in 1993.

More generally, a person is a:

- High risk: If he/she belongs to at least one of the 5 groups at risk of social exclusion, which are Single Parent, Unattached 45+, Recent immigrant, Work-limited and Off-reserve Aboriginal.
- Non-high risk: If he/she does not belong to any of the 5 groups most at risk of social exclusion.
- Residual: If it is not clear whether he/she belongs to at least one of the 5 groups at risk of social exclusion.[13]

Figure 1 shows the distribution of the members of the subsample within the different groups described above.

[12] First, the initial SLID sample did not include individuals living on reserve. This is why only off-reserve Aboriginal people were considered. Second, in order to identify Aboriginal people living off reserve, the "employment equity" criterion was selected, which is to say that Aboriginal people living off reserve were defined as any person who has declared being an Aboriginal person by origin or is registered under Canada's *Indian Act*.

[13] Some of the values on immigration, work limitations and Aboriginal status are missing. This means that some people cannot be associated with the High risk group or the Non-high risk group.

Figure 1 **Distribution of People Among the Different Groups in 1993**

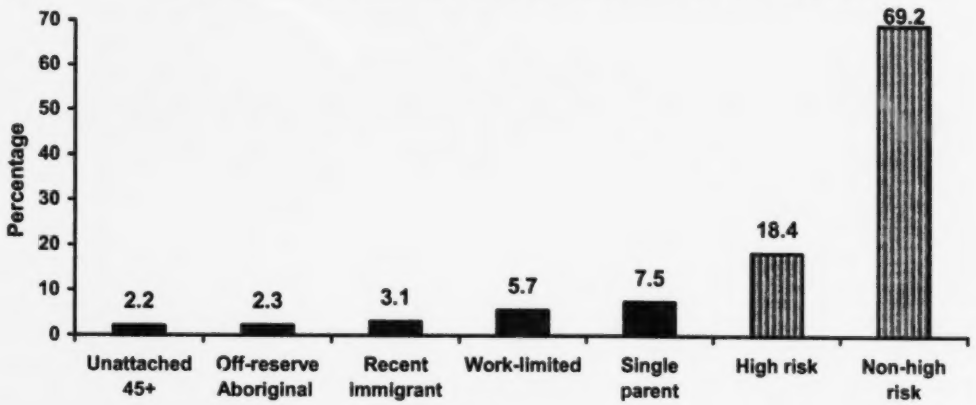

In 1993, the largest proportion of individuals belonged to the Non-high risk group (69.2%) but 18.4% of individuals were nevertheless part of at least one of the five high risk groups.[14] The Unattached 45+ and Off-reserve Aboriginal groups were those at risk and within which there were the smallest percentage of people: 2.2% and 2.3% of those in the subsample.[15] However, this latter group is the one of interest to researchers in the next sections of the study.

[14] A person may belong to more than one high risk group at a time. This is why the sum of the proportions associated with each of the Single parent, Unattached 45+, Recent immigrant, Work-limited, and Off-reserve Aboriginal groups does not add up to the percentage belonging to at least one high risk group.

[15] Not weighted, the number of people belonging to each of the high risk groups varies between 395 for Recent immigrant and 1,754 for Single parent. With data from the 1st SLID panel, in order to get reliable information that meets publication standards from the weighted results, the latter had to be calculated based on at least 25 observations and, when weighted, had to be greater than or equal to 22,500 observations. The researchers adhered to these conditions throughout this study.

6. Off-reserve Aboriginal people and their economic situation

According to the 1996 Canadian Census, close to 800,000 individuals, which is less than 3% of the total population, declared themselves as Aboriginal people. Of these, only about 30% were living on reserve.[16] Only 20% of the off-reserve Aboriginal people indicated that they lived in rural areas. Moreover, more than 60% of Aboriginal people were registered under Canada's *Indian Act*. But this proportion drops considerably when one only looks at off-reserve Aboriginal people. In 1996, registered Aboriginal people only represented 46% of the Aboriginal population living off reserve compared with 98% living on reserve.

These differences in terms of where they lived and their status suggest that Aboriginal people are not all living under the same conditions and that some of them might be more at risk of social exclusion than others. We should first look at how off-reserve Aboriginal people manage from an economic point of view, compared to the other high risk groups.

Figure 2 **Rate of Persistent Poverty Between 1993 and 1998, by Group**

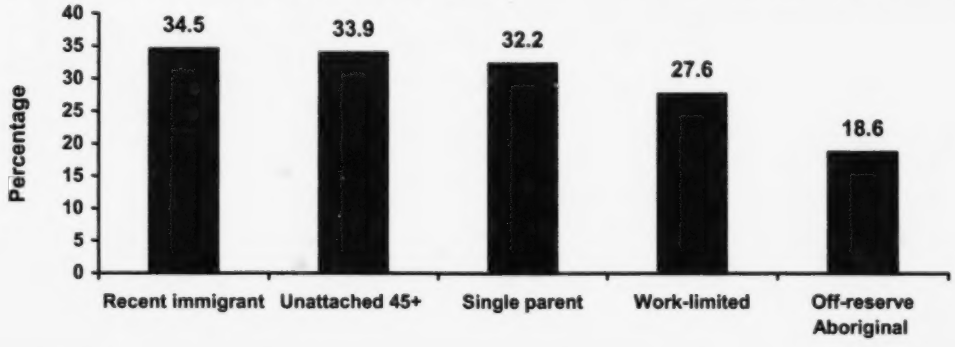

The above figure clearly indicates that, among high risk groups, the Off-reserve Aboriginal group is the one in which members were least likely to have experienced a period of persistent poverty in the last few years. The proportion who experienced persistent poverty between 1993 and 1998 (18.6%), while greater than those non-high risk (4.8%), is one-half to two-thirds that observed in each of the other high risk groups (varying between 27.6% and 34.5%).

As was briefly indicated in the methodology section, three factors could influence the rate of persistent poverty in each of the groups: the proportion of individuals who experienced poverty

[16] This figure excludes the inhabitants of the 77 reserves who did not take part in the Census, accounting for approximately 44,000 individuals.

during the period under study, the average difference between family income and the low income cutoff and the average amount of time spent in poverty among those who experienced it. Thus, it is interesting to observe which of these factors best explains the fact that the members of the Off-reserve Aboriginal group experienced less persistent poverty between 1993 and 1998 than the other high risk groups.

Table 1 **Statistics on the Three Factors Influencing the Rate of Persistent Poverty, by Group**

Factors \ Groups	Single parent	Unattached 45+	Recent immigrant	Work-limited	Off-reserve Aboriginal	Non-high risk
% poor at least once between 93-98	57.9%	51.4%	50.8%	50.4%	38.1%	18.5%
Average length of poverty for those who were poor	3.5 yrs	4.3 yrs	4.1 yrs	3.7 yrs	3.3 yrs	2.4 yrs
Average difference between family income and the low income cutoff for those who were poor	$5,679	$5,518	$7,820	$5,266	$5,832	$8,143

According to Table 1, the fact that individuals belonging to the Off-reserve Aboriginal group were those who most often managed to avoid persistent poverty is partly due to the fact that they had less opportunity to experience poverty at any time between 1993 and 1998. Also, when they were poor, they were generally so for a shorter period of time than the members of the other high risk groups. The third factor, which is the average difference between family income and the low income cutoff, does not contribute to reducing their risk of persistent poverty since the Off-reserve Aboriginal group is the high risk group, after Recent immigrant, with the highest average difference during this period. Nonetheless, it is interesting to note that the largest average difference between family income and the low income cutoff is among the non-high risk poor. This suggests that, even if they are poor more seldom and for not as long as the members of the High risk group, when they are, the members of the Non-high risk group are in a more severe state of poverty than those High risk.

Regardless of which of the three factors is the most important, Off-reserve Aboriginal people have, to a surprising extent, escaped persistent poverty much more often during the last few years than the members of the other high risk groups. Also, this measure gives a less pessimistic portrait, at least in comparison with the other high risk groups, of the long-term economic situation of this particular group of Aboriginal people. However, it also raises questions about what would explain this stronger relative economic performance.

7. Specific characteristics of individuals that influence their long-term economic situation

7.1 When individuals are members of the general population

A number of characteristics could contribute to making an individual more vulnerable to persistent poverty than another. The two most probable ones apply to the general population. One is the level of education, the other is attachment to the labour market. Several studies have already shown that income is positively related to the level of education obtained. In other words, the higher a person's education, the better his/her integration into the labour market, the higher his/her potential salary and, therefore, the higher his/her income is likely to be. Inversely, the lower a person's education, the lower his/her chances of finding well-paid work and the more likely he/she is to have low income. Moreover, the salaries of individuals with high levels of education tend to increase more quickly over time than those of individuals with lower levels of education, which suggests that they have an opportunity to escape a situation of poverty more quickly if they fall into it.[17]

The positive effect of the level of education on income applies to high risk and non-high risk individuals. Figure 3 on the next page shows that, even if non-high risk individuals are clearly less likely to experience persistent poverty than high risk individuals, regardless of their level of education, the fact that the principal income recipient in the family has no high school diploma (< HSD) almost doubles the chances of persistent poverty of those High risk and those Non-high risk.

However, according to recent conclusions by the Applied Research Branch, even if investing in post-secondary studies, on average, represents a profitable investment from the financial point of view, the returns on this investment vary depending on other factors such as the type of diploma obtained, certain individual characteristics, etc.[18] In fact, if the level of education is significantly and positively tied to income, this is primarily because it provides an opportunity for better integration into the workplace. A high level of education facilitates access to

[17] See René Morissette and Xuelin Zhang, p. 10

[18] Applied Research Bulletin, Human Resources Development Canada, Winter/Spring 2000, Vol. 6, No. 1, p. 21.

well-paid and stable employment, which are two conditions that systematically help an individual escape persistent poverty.

Figure 3 **Rate of Persistent Poverty Between 1993 and 1998, by Group and Level of Education of the Principal Income Recipient in 1993**

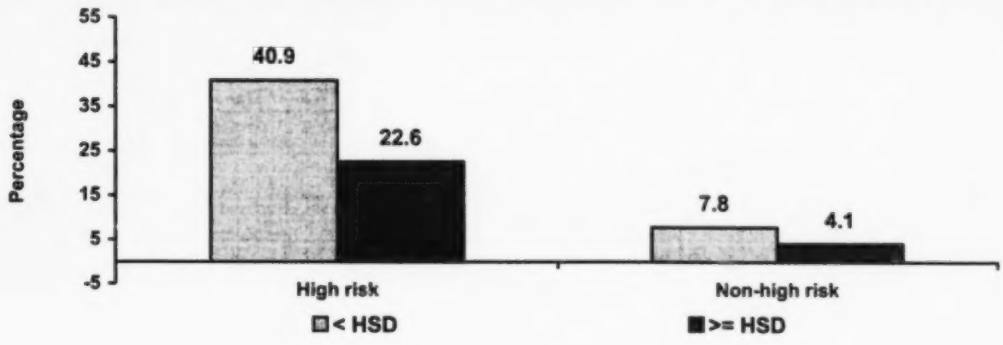

Nonetheless, education and integration into the labour market are not perfectly correlated. An individual with a university diploma may very well be unable to integrate into the labour market, whereas another integrates quite easily with less than a high school diploma. In such cases, being an earner is a more effective way of avoiding poverty than the diploma. According to Figure 3, a high risk individual belonging to a family whose principal income recipient had less than a high school diploma in 1993 was approximately twice as likely to experience persistent poverty in the subsequent years as one whose principal income recipient had more education. Figure 4 indicates that the risk of persistent poverty is around four times greater among high risk individuals belonging to a family whose principal income recipient did not work in 1993 compared with a family whose principal income recipient was employed.[19] Thus, a comparison of Figures 3 and 4 helps confirm that the labour market status at any given time is a better index of the risk that an individual might eventually face a period of persistent poverty than the level of education and, while this observation appears to apply to those High risk, it is especially important for those Non-high risk.

[19] In Figure 4, no distinction is made in terms of the labour market status of the principal income recipient (full-time, part-time or self-employed).

Figure 4 **Rate of Persistent Poverty Between 1993 and 1998, by Group and Labour Market Status of the Principal Income Recipient in 1993**

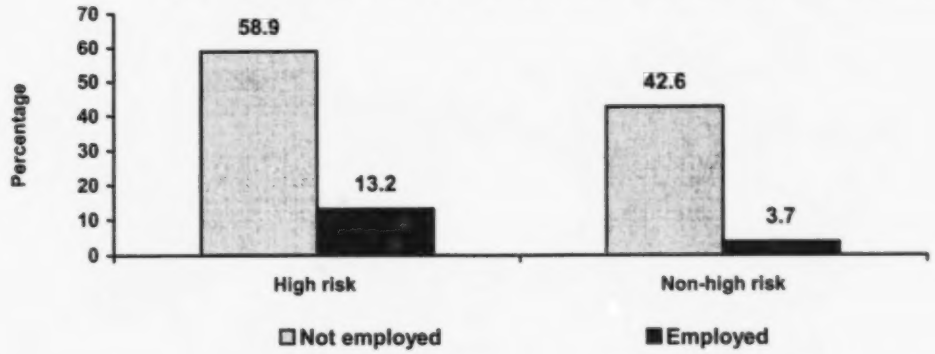

It is clear that having a job is not the only requirement for escaping persistent poverty and exclusion since 13.2% of high risk individuals and 3.7% of those non-high risk belong to families whose principal income recipient worked in 1993, nevertheless experienced persistent poverty between 1993 and 1998. A great many jobs are unstable and poorly paid, making those who depend on them vulnerable to poverty. However, according to Table 2 below, for high risk individuals belonging to families whose principal income recipient was of working age and was not in school in 1993, the fact that the latter had stable employment, regardless of salary, was an effective way for the members of his/her family to escape persistent poverty. Under these conditions, high risk individuals avoided persistent poverty almost as often as those non-high risk (5.5% vs 4.2%). This observation confirms that of Ross Finnie (2000), who indicated that the inability to keep a job is the most important factor in explaining the episodes of poverty among high risk groups.[20] It is important to add that a much larger proportion of non-high risk individuals lived in a family whose principal income recipient did not experience any unemployment between 1993 and 1998, compared with those high risk (50.5% vs 23.5%).

Table 2 **Rate of Persistent Poverty, by Group and Employment Situation of the Principal Income Recipient in 1993 When the Latter Was Not Studying**

Groups	High risk group	High risk without period of unemployment (1993-98)	Non-high risk
% of individuals who experienced persistent poverty (1993-98)	25.3%	5.5%	4.2%

[20] Applied Research Bulletin, p.3

7.2. When individuals belong to an high risk group

There are two other effective ways for high risk individuals to avoid persistent poverty. The first is to leave the high risk group to which they belong and the second is to have as few of the risk factors as possible.

Individuals were distributed among the various groups under study according to the characteristics of the economic family to which each of them belonged in 1993. Among these groups, two categories of individuals can be distinguished. The first is made up of individuals who remained in families with the same characteristics they had in 1993, i.e. in the same group until 1998. The second group of people moved at least once to another type of family between 1994 and 1998, i.e. from a high risk group to the Non-high risk group.[21] Comparing the economic performance of high risk individuals according to whether they were part of the first (representing 47.2% of high risk individuals[22]) or the second (representing 43.5% of high risk individuals) category, gives an idea of the impact of leaving the high risk group to which an individual belongs has on the latter's economic situation.

---

21 In this type of analysis, there are many reasons why a person might leave a given risk group and become non-high risk. For instance, the characteristics of the family to which he/she belongs might change or the characteristics of the principal income recipient might change. He/she might change families or the family's principal income recipient might change. But, based on the work of the authors, the key reasons explaining why the members of an high risk group leave their group are as follows:

- A large proportion of the Recent immigrant group cease being so since the principal income recipient immigrated more than 10 years ago.
- Many Single parents cease being so when the single parent forms a union or the youngest child reaches age 18.
- The large majority of Work-limited cease being so because the limitation of the principal income recipient is only temporary.
- Of those who are Unattached 45+ who leave this group most do so because they form a union.
- In theory, Aboriginal people cannot cease being Aboriginal people. When an Off-reserve Aboriginal leaves this group, it is mainly because the family's principal income recipient changes or the person in question changes families.

22 There are also individuals for whom the path between the different groups from 1993 to 1998 is not known because of missing values in the variables studied.

Figure 5 **Rate of Persistent Poverty Between 1993 and 1998 for High Risk Individuals, According to Whether They Remained High Risk Throughout this Whole Period**

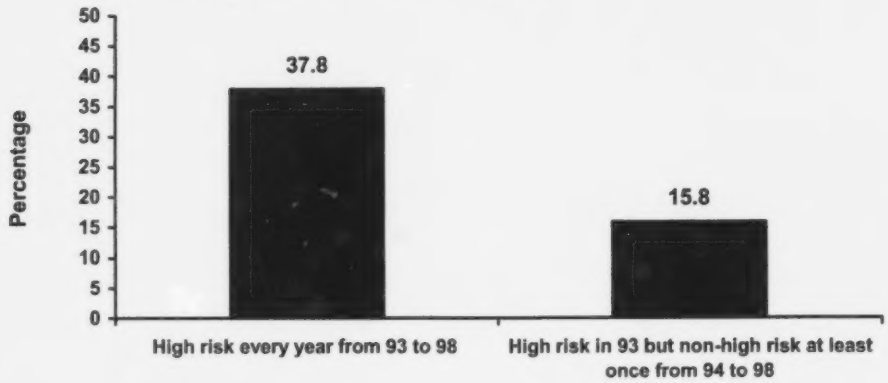

Figure 5 illustrates that, for high risk individuals in 1993, the chances of their being persistently poor depends on whether they changed groups in the following years. For high risk individuals, remaining in the same high risk group until 1998 more than doubles their chances of persistent poverty compared with those who become non-high risk at some time during this period (37.8% vs 15.8%, respectively).

It is interesting to note that, while the people at risk who remained so for less than 6 years between 1993 and 1998 were less likely to experience persistent poverty than the others, this was largely due to the fact that fewer of them experienced poverty at least once between 1993 and 1998 (52% vs 44%, see Figure 6) and that when they were poor, they escaped this situation much more quickly. As indicated in Figure 8, of all the high risk individuals falling into poverty at some time between 1993 and 1998, half of those who stopped being high risk at one time or another escaped poverty after only one year in this state, whereas more than three years were needed to achieve this among those who remained high risk. However, once again, the average difference between family income and the low income cutoff (Figure 7) does not explain the lower likelihood of people who leave their high risk group to experience persistent poverty. The observed difference is much higher for this latter group ($6,443) than for those who are continuously high risk ($5,782).

Figure 6 **Proportion of High Risk Individuals Having Experienced at Least One Year of Poverty Between 1993 and 1998, According to Whether They Remained High Risk Throughout this Period**

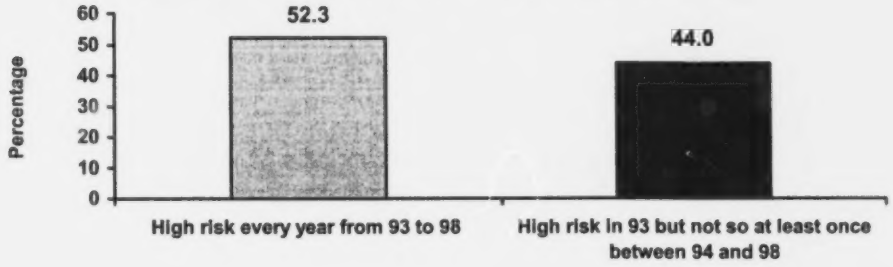

Figure 7 **Average Difference Between Family Income and the Low Income Cutoff for High Risk Individuals Between 1993 and 1998, According to Whether They Remained High Risk Throughout this Period**

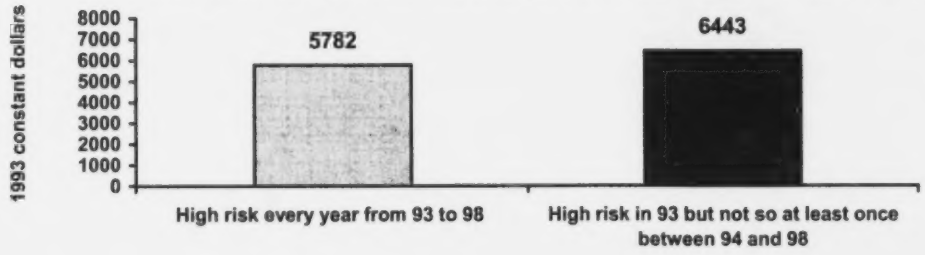

Figure 8 **Survival Functions for the First Low Income Situation Observed Between 1993 and 1998 for High Risk Individuals, According to Whether They Remained High Risk Throughout this Period**

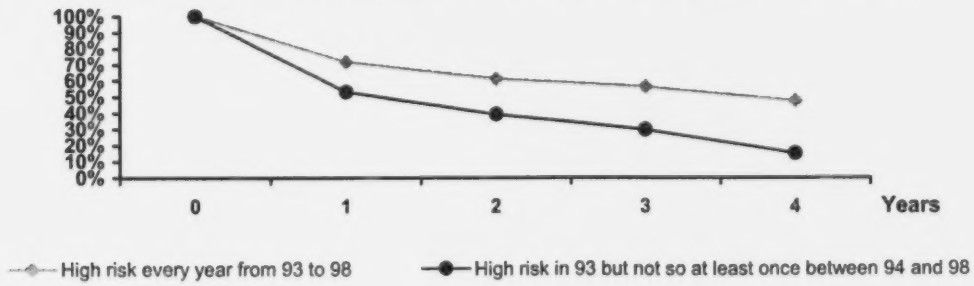

Finally, the last effective means mentioned for high risk individuals to escape persistent poverty is for them to have the fewest possible social exclusion risk factors or, in other words, to not belong to more than one high risk group at a time. In this analysis, belonging to one high risk group does not exclude the possibility of belonging to other high risk groups. It is quite easy to

determine that, in general, a person belonging to, for instance, a single parent family whose principal income recipient is an off-reserve Aboriginal person with work limitations is more likely to experience persistent poverty than a person belonging to a single parent family whose principal income recipient does not face any other risk factor of exclusion. Figure 9 shows that slightly more than one out of two people experienced persistent poverty between 1993 and 1998 among those who belonged to more than one high risk group in 1993, whereas this proportion falls to slightly more than one out of five among those who belonged to only one high risk group that year.

Figure 9 **Rate of Persistent Poverty Between 1993 and 1998, According to Whether the Principal Income Recipient Belonged to More than One High Risk Group at a Time in 1993**

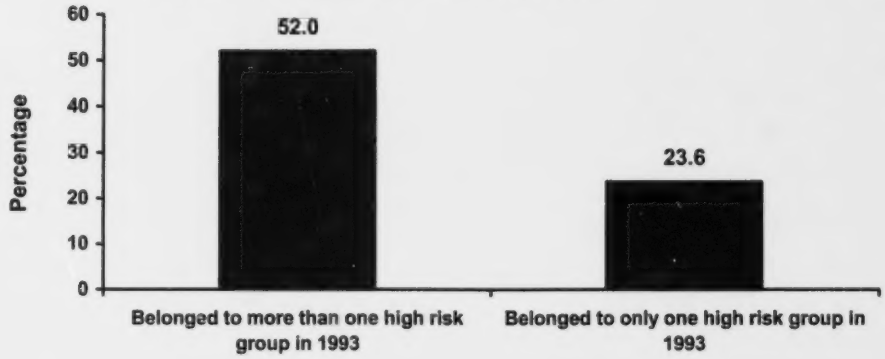

8. Explaining the stronger long-term economic performance of Off-reserve Aboriginal people among high risk groups

In the previous section, it was shown that four key "characteristics" enabled people at risk to avoid persistent poverty more often.[23] These are the level of education, participation in the labour market, leaving a high risk group for a non-high risk group and having the fewest possible number of social exclusion risk factors. Since of all of the members of the high risk groups, the members of the Off-reserve Aboriginal group were those who most frequently avoided persistent poverty, we expect them to have these characteristics, at least in part. However, it would appear that these characteristics do not readily explain the stronger economic performance of Off-reserve Aboriginals.

Of all high risk individuals, those belonging to the Off-reserve Aboriginal group were the ones who were most likely to belong to more than one high risk group at a time (see Figure 10). More precisely, close to one out of three members of the Off-reserve Aboriginal group had at least one other social exclusion risk factor in 1993. In the other groups, this proportion varied from less than one out of ten among Recent immigrant, to slightly more than one out of four among Work-limited.[24] Single parenthood is much more frequent among the Off-reserve Aboriginal group than in the rest of the population under study. One out of five people belonging to a family whose principal income recipients is an Aboriginal person also belonged to a single parent family, whereas in the larger study sample, the proportion tends to be closer to less than one out of ten (7.5%, as indicated in Figure 1). In addition, more than 10% of Off-reserve Aboriginal people are connected to a principal income recipient having work limitations, surpassed only by the Unattached 45+ group.

---

[23] Other characteristics that were not addressed in the previous section may influence the economic performance of members of high risk groups, such as the average age of the principal income recipient, the average number of people contributing to the family income, etc. Preliminary studies led the researchers to limit the analysis by selecting the four most relevant characteristics for the purposes of the study, these being the ones that provided the most meaningful results.

[24] The inclusion of Unattached 45+ people among the high risk groups is not as readily explained as that of the other high risk groups. Thus, HRDC researchers looked at this issue in an effort to understand the reason(s) for their inclusion among the high risk group. This work essentially discovered that a significant number of them had other social exclusion risk factors, mostly work limitations. Approximately 25% of Unattached 45+ people also had work limitations in 1993.

Figure 10 **Proportion of Individuals Belonging to More than One High Risk Group in 1993, by Group**

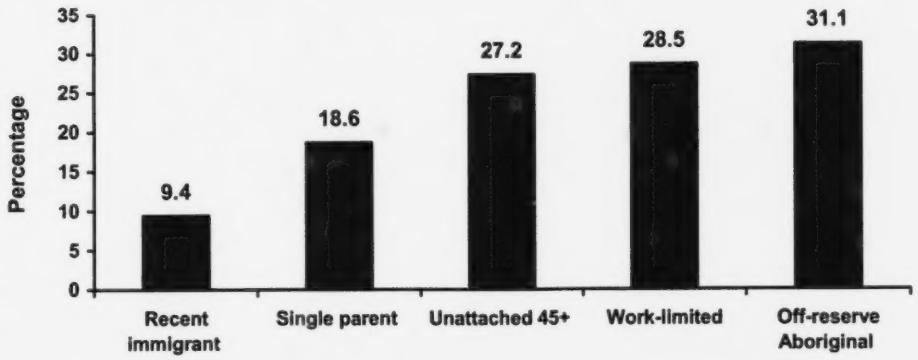

Furthermore, Figure 11 indicates that few people belonging to the Off-reserve Aboriginal group left this group in the years after 1993 (18.6%). This mobility between groups is much more frequent among Work-limited (58.6%), Single parent (44.6%) and Recent immigrant (33.2%). Thus, this factor cannot clearly explain the lower propensity of off-reserve Aboriginal people to experience persistent poverty among the different high risk groups.

Figure 11 **Proportion of Individuals Becoming Non-High Risk at Least Once Between 1994 and 1998, by Group.**

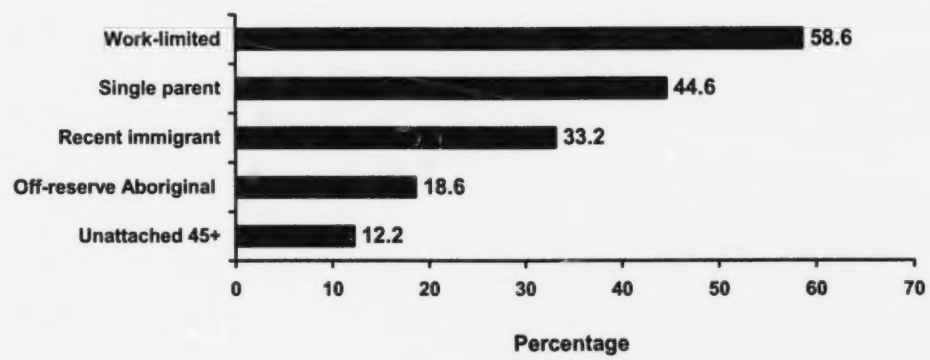

Finally, the average educational attainment of off-reserve Aboriginal people is not significant in explaining the fact that they more often escape persistent poverty since their level of education is close to the average of all high risk groups (see Figure 12). Since the proportion of the Off-reserve Aboriginal group belonging to families whose principal income recipient had at least a high school diploma in 1993 was approximately halfway (69%) between those belonging to the group in which the principal income recipient least often had a High school diploma,

i.e. Work-limited (59 %), and the one in which they were more likely to have one, i.e. Recent immigrant (80 %).

Figure 12 **Proportion of High Risk Individuals Whose Principal Income Recipient Had at Least One High School Diploma in 1993, by Group**

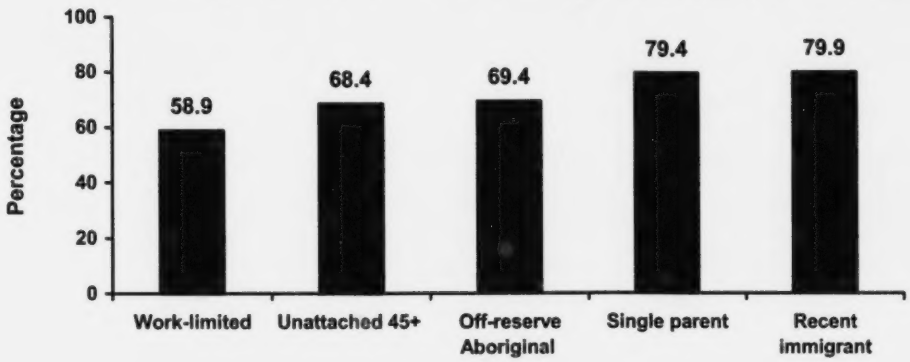

Nonetheless, despite the fact that off-reserve Aboriginal principal income recipients are not that well educated, a larger proportion of them had a job than the principal income recipients of the other high risk groups.

Figure 13 **Proportion of High Risk Individuals Whose Principal Income Recipient Worked Full-Time, Part-Time or Was Self-Employed in 1993, by Group**

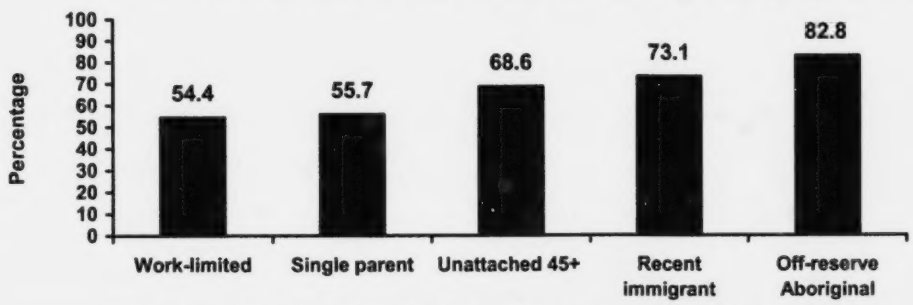

Note: Includes only those individuals whose principal income recipients' labour market status was known

Figure 13 indicates that individuals belonging to the Off-reserve Aboriginal group are those who, among all the high risk groups, had the best chance of being part of a family whose principal income recipient worked full-time, part-time or was self-employed in 1993 (83%). Moreover, according to Figure 14, among all the people belonging to a family whose principal income recipient worked in 1993, off-reserve Aboriginal people were in second place in terms of

being the most likely to have belonged to a family whose principal income recipient worked full-time all year (68%) trailing only by the Unattached 45+ (71%).

Figure 14 **Proportion of High Risk Individuals Whose Principal Income Recipient Worked Full-Time Throughout 1993 Among Those Who Worked in that Same Year, by Group**

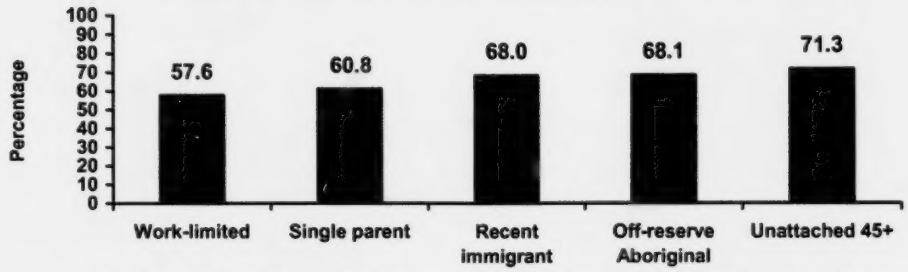

Note: Includes only those individuals whose principal income recipient's labour market status was known

The principal income recipient is generally more likely to work in a given year if he/she is an off-reserve Aboriginal person than if he/she is a single parent, recent immigrant, person with work limitations or unattached aged 45 or more living alone. However, according to Figures 15 and 16, he/she is also more likely to experience stability in the labour market and to never depend on government transfers. An individual belonging to the Off-reserve Aboriginal group in 1993 was more likely (50%) than members of other high risk groups to have a principal income recipient who received the majority of his/her income from a salary or self-employment income until the end of the period under study, i.e. 1998. And, although individuals belonging to the Recent immigrant group are close to being in this same situation (49%), this proportion fell to less than 35% in the three other high risk groups. Finally, fewer than 40% of Off-reserve Aboriginal people were associated with a principal income recipient in 1993 whose family income depended at one time or another on government transfers between 1993 and 1998. This proportion varied between 50% and 70% in the other high risk groups.

Figure 15 **Proportion of High Risk Individuals Whose Principal Income Recipient in 1993 Had a Salary or Self-Employment Income as the Main Source of Income Every Year Between 1993 and 1998, by Group**

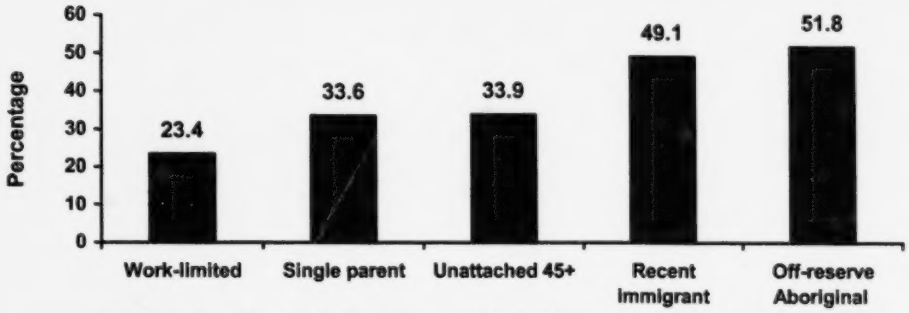

Note: Includes only those individuals whose principal income recipient's labour market status was known

Figure 16 **Proportion of High Risk Individuals Whose Principal Income Recipient in 1993 Never Had Transfer Payments as the Main Source of Income Between 1993 and 1998, by Group**

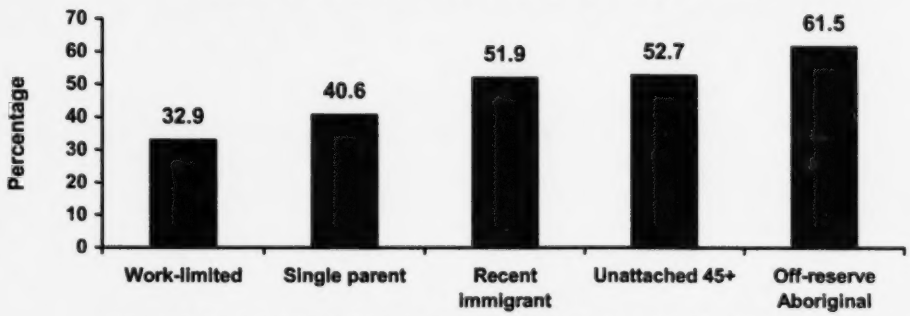

Note: Includes only those individuals whose principal income recipient's labour market status was known

9. Explaining the stronger economic performance of certain Aboriginal people within the Off-reserve Aboriginal group

In the previous sections, the researchers observed that off-reserve Aboriginal people generally ended up better off from an economic point of view than the members of other high risk groups. Moreover, it was demonstrated that the fact that they integrated better and with more stability into the labour market constituted the only obvious explanation of their stronger overall economic performance compared with other high risk groups. However, within the Off-reserve Aboriginal group, person with certain characteristics are more likely to escape persistent poverty.

In most high risk groups, certain members can be identified who are more likely to experience long-term poverty. For instance, in the Recent immigrant group, studies have shown that visible minorities are more likely to experience financial difficulties. In the case of off-reserve Aboriginal people, those belonging to families whose principal income recipient is registered under Canada's *Indian Act* are most likely to face this kind of situation.

Figure 17 **Rate of Persistent Poverty Among Off-Reserve Aboriginal People Between 1993 and 1998, According to Whether Their Principal Income Recipient Was Registered in 1993**

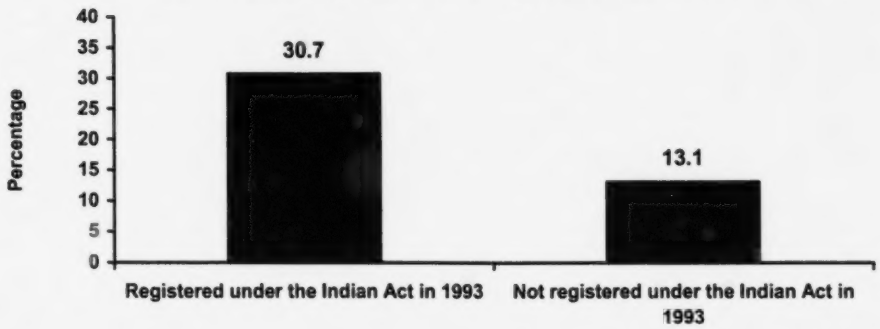

Among all off-reserve Aboriginal people, the risk of experiencing persistent poverty between 1993 and 1998 was 18.6% (see Figure 2). This rate suggested that their risk of persistent poverty, although high when compared with those non-high risk, was considerably lower than that for other high risk groups. Nonetheless, Figure 17 clearly indicated that when only the experience of persistent poverty among Off-reserve Aboriginal whose principal income recipient was

registered under the *Indian Act* in 1993 is considered, this risk rises to 30.7%. This latter proportion does not suggest that this type of off-reserve Aboriginal person is economically better off than the other high risk groups since it is similar to the proportions associated with these groups. As indicated by Figure 2, the rate of persistent poverty varies between 27.6% and 34.5% in each of the four other high risk groups. Consequently, it would appear that the strong long-term economic performance of off-reserve Aboriginal people compared with the other high risk groups is largely due those who are not registered.

10. Conclusion and next steps in the research on Aboriginal people

Aboriginal people are one of the five groups that were identified as being at greatest risk of experiencing social exclusion in the Canadian population. These groups have been identified as such, because they are the ones (single parents, unattached 45+, people with work limitations, recent immigrants and Aboriginal people) who are more likely to be poor at some time and to experience lengthy episodes of poverty. However, having made this observation, this paper no longer focuses on comparing the economic performance of these high risk groups with the rest of the Canadian population, but on the comparison of these groups among themselves. The researchers' aim is to determine whether the vulnerability to poverty is similar among all the high risk groups and, if not, what the special features of each group are.

To this end, the longitudinal data of the Survey of Labour and Income Dynamics (SLID) was used, as well as a measure of persistent poverty that helps take into account three different facets influencing the long-term poverty situation of individuals: the fact that they experienced poverty at a given time, the average difference between family income and the low income cutoff when they were poor and the amount of time spent in poverty. These technical tools led to interesting observations concerning a specific group of Aboriginal people, i.e. off-reserve Aboriginal people. Of all the high risk groups, this is the one that displayed the best economic performance between 1993 and 1998.

Using the global experience of the overall population and then the experience of the high risk groups, four plausible alternative explanations of this better relative performance were proposed. The first concerns the level of education achieved, the second the labour market integration, the third the mobility between high risk and non-high risk groups (since it was noted that "mobile" people are more likely to avoid persistent poverty) and, finally, the number of risk factors that individuals have (since the more risk factors an individual has, the more likely he/she is to be poor). Since these relations are generally authentic, it was expected that these four reasons would explain the strong relative performance of off-reserve Aboriginal people. Yet, it would appear that only one of them explains it clearly, that being integration into the labour market. Off-reserve Aboriginal principal income recipients are better integrated into the Canadian labour market than those in the other high risk groups. In other words, an individual has a better chance of belonging to

a family in which the person with the highest income works in a given year if this person was an off-reserve Aboriginal person than if he/she was part of another high risk group. Moreover, the off-reserve Aboriginal principal income recipient is more likely to have a stable labour market status and to never depend on government transfers. When compared to the other high risk groups, there is a higher probability among off-reserve Aboriginal that an individual will belong to a family whose principal income recipient worked throughout the period of the study and whose principal income recipient never received income from transfer payments. Surprisingly, this higher participation in the labour market by off-reserve Aboriginal people compared to the other high risk groups is true despite the fact that their level of education is not the highest, their mobility between groups is rare compared with the other high risk groups and they generally have more risk factors than the latter.

However, it should be noted that off-reserve Aboriginal people who are not registered under Canada's *Indian Act* are economically much better off than those who are. Off-reserve Aboriginal people who are not registered are often people who have only one parent who is an Aboriginal person and/or have lived on reserve only briefly, if at all, which implies they are closer to the rest of the Canadian population. This raises the question of whether, for Aboriginal people, leaving the reserve and separating from their community of origin is a good way of avoiding financial difficulties. But, while we know that registered off-reserve Aboriginal people face a higher risk of persistent poverty than those who are not registered, the current findings provide no information about the situation of on-reserve Aboriginal people. Thus, they do not allow us to draw conclusions about the economic situation of registered off-reserve Aboriginal people compared with registered on-reserve Aboriginal people, which are two more comparable populations for the purpose of drawing this type of conclusion. However, it would be appropriate to investigate in future work. But in order to do this, another source of data would be required, such as the Census, which is not amenable to a longitudinal analysis.

Bibliography

Cotton, C. and Webber, M. Should the Low Income Cutoffs be Updated? A summary of comments on the Statistics Canada Discussion Paper, Sept. 2000.

Human Resources Development Canada. Does It Always Pay to Invest in a Postsecondary Diploma?, Applied Research Bulletin, Winter/Spring 2000, Vol. 6 No. 1, p. 21-25.

Human Resources Development Canada. High Risk Factors Behind Poverty and Exclusion, Applied Research Bulletin, Winter/Spring 2000, Vol. 6 No. 1, p. 1-4.

Hatfield, Michael. Concentrations of Poverty and Distressed Neighbourhoods in Canada, Applied Research Branch Working Paper, Human Resources Development Canada, 1997.

Le Soleil. La politique autochtone fédérale, Québec, October 29, 2001.

Department of Indian and Northern Affairs Canada. Aboriginal Labour Force Characteristics from the 1996 Census, March 2001.

Morissette, R. and Zhang, X. Experiencing Low Income for Several Years, Statistics Canada, Perspectives on Labour and Income, Vol. 2, No. 3, March 2001.

Paquet, B. and Schecter, S. Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne: l'exemple de la pauvreté au Canada, Sociologie et Société, Vol. XXXII.2.

Sliver, Hilary. Social Exclusion, Social Inclusion, http://www.democraticdialogue.org/report2/report2a.htm

Statistics Canada- SLID User's Guide, Catalogue 75M0001GPE, 179 pages.

Statistics Canada. 1996 Census: Aboriginal data, The Daily, January 13, 1998.

Statistics Canada. Aboriginal people in Canada, Canadian Centre for Justice Statistics profile series, No. 85F0033MIE, June 2001.

Statistics Canada. Canadians with low incomes, Canadian Centre for Justice Statistics profile series, No. 85F0033MIE, June 2001.

Vera-Toscano, E. and Phimister, E. and Weersink, A. The Dynamics of Income and Employment in Rural Canada: the Risk of Poverty and Exclusion, Statistics Canada, Agriculture Division, Working Paper 43, February 2001.

E-mail addresses:
http://www.rural-europe.aeidl.be/rural-fr/biblio/exclusion/intro.htm
http://www.europarl.eu.int/igc1996/fiches/fiche40-fr.htm

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

Performance économique des Autochtones hors réserve au Canada Une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale

W-02-1F

par
Dominique Fleury

2002

Document de travail

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Canada

SP-505-07-02F

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Performance économique des Autochtones hors réserve au Canada

Une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale

W-02-1F

par
Dominique Fleury

2002

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

■

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.

═

Papier/Paper
ISBN : 0-662-86823-4
N° de cat. /Cat. No.: MP32-28/02-1F

Internet
ISBN : 0-662-86825-0
N° de cat. /Cat. No.: MP32-28/02-1F-IN

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Développement des ressources humaines Canada
Centre des publications
140 Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Human Resources Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

Résumé

Les Autochtones ont déjà été identifiés comme faisant partie des groupes de personnes les plus à risque de vivre de l'exclusion sociale au Canada. Le présent document ne cherche pas à comparer les Autochtones au reste de la population canadienne mais plutôt aux membres des autres groupes à risque. Plus particulièrement, il examine, dans une perspective longitudinale, la performance économique relative d'un groupe particulier d'Autochtones soit les Autochtones vivant hors réserve et cherche à comprendre pourquoi ils s'en tirent mieux d'un point de vue économique que les membres des autres groupes à risque. Il trouve principalement que :

- Malgré le fait que les Autochtones hors réserve ne soient pas particulièrement scolarisés, que leur mobilité entre les groupes est rare et qu'ils possèdent, en général, plus de facteurs de risque que les personnes faisant partie des autres groupes à risque, leur participation au marché du travail est plus forte et plus stable que ces dernières.

- Leur situation relativement bonne sur le marché du travail permet aux Autochtones hors réserve d'échapper plus souvent à la pauvreté persistante que les membres des autres groupes à risque.

- Cette meilleure performance économique est en majeure partie attribuable à un groupe précis d'Autochtones hors réserve soit celui des Autochtones qui ne sont pas inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada.

Remerciements

Je tiens à remercier messieurs Michael Hatfield et Louis Grignon, mon superviseur et mon directeur pour leurs commentaires judicieux. Mes remerciements vont également à Édith Duclos pour avoir accepté de lire mon étude et m'avoir donné des conseils concernant la bonne utilisation de la langue française.

Table des matières

1. Introduction 1

2. Contexte de l'étude 2

2.1 L'exclusion sociale 2

2.2 Comment mesurer l'exclusion sociale 3

3. Objet de la présente étude 5

4. Méthodologie 6

5. Données 8

5.1 L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 8

5.2 Critères de sous-échantillonnage et détails techniques 8

6. Les Autochtones hors réserve et leur situation économique 12

7. Les caractéristiques propres aux individus qui influencent leur situation économique de long terme 15

7.1 Lorsque les individus font partie de la population en général 15

7.2. Lorsque les individus font partie d'un groupe à risque 18

8. Ce qui explique la meilleure performance économique de long terme des Autochtones hors réserve parmi les groupes à risque 22

9. Ce qui explique la meilleure performance économique de certains Autochtones dans l'ensemble des Autochtones hors réserve 27

10. Conclusion et prochaines étapes de recherche sur les Autochtones 29

Bibliographie 31

1. Introduction

La Direction générale de la recherche appliquée, dans le cadre de son agenda de recherche sur l'exclusion sociale, a identifié les Autochtones comme faisant partie des cinq groupes de personnes les plus à risque d'être pauvres ou exclus socialement. Les quatre autres groupes à risque étant constitués des personnes faisant partie de familles monoparentales, des personnes avec limitations au travail, des immigrants récents et des personnes âgées de 45 à 64 ans vivant seules. Le présent projet n'a pas pour objet de confirmer, encore une fois, l'existence de ces groupes dits à risque mais plutôt de les comparer entre eux. En cherchant à savoir s'il y a des groupes qui s'en tirent mieux que d'autres au niveau économique, il s'avère que, de façon surprenante, c'est chez les Autochtones hors réserve que l'on observe la meilleure performance dans l'ensemble des groupes à risque. Cette étude vise donc plus précisément à exposer ce fait et à comprendre ce qui l'explique.

Pour ce faire, après une brève discussion au sujet du concept d'exclusion sociale, la banque de données utilisée (l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) sera présentée et, la mesure de pauvreté choisie (pauvreté persistante) ainsi que les détails techniques reliés à la manipulation des données seront explicités. Ensuite, des statistiques descriptives relatives à la pauvreté persistante dans les différents groupes seront mises en évidence pour clairement illustrer la meilleure performance économique des Autochtones hors réserve. Les sections suivantes seront consacrées dans un premier temps, à la présentation des quatre pistes d'explications les plus plausibles pour démystifier ce constat et dans un deuxième temps, à la présentation des raisons qui expliquent effectivement leur bonne performance en ce qui a trait à la pauvreté persistante par rapport aux autres groupes à risque. Finalement, les points saillants de l'étude seront résumés dans la conclusion.

2. Contexte de l'étude

2.1 L'exclusion sociale

Depuis quelques années, l'exclusion sociale est un phénomène qui préoccupe de manière croissante les chercheurs, décideurs ainsi que la population en général. Or, si le concept d'exclusion fait actuellement l'objet de nombreux débats, il n'existe toujours pas de consensus sur sa définition dans la littérature. Plusieurs définitions ont été proposées ici et là et ce, surtout en Europe d'où le concept d'exclusion sociale a émergé dans les années quatre-vingt. Par exemple, Tony Blair stipule (1999) qu'il peut y avoir exclusion sociale « lorsqu'un individu ou une communauté fait face à une combinaison de désavantages sociaux tels, le chômage, le manque de compétences, une situation de faible revenu, un environnement violent, une mauvaise santé et/ou l'éclatement familial ». De manière plus générale, l'office statistique de la commission européenne (2000) considère l'exclusion sociale comme « un phénomène multidimensionnel qui empêche les individus de participer pleinement à la société ».

Cependant, de façon théorique, on s'entend sur certains points. Premièrement, l'exclusion sociale est un phénomène plus large que celui de la pauvreté. En d'autres mots, l'exclusion n'est pas seulement causée par l'insuffisance des ressources matérielles mais aussi par des facteurs socio-démographiques et culturels. Deuxièmement, l'exclusion sociale est relative à une certaine époque et à une certaine société. La notion d'exclusion est d'ailleurs apparue dans un contexte de croissance économique où le chômage de longue durée devenait de plus en plus fréquent. En effet, cette augmentation du chômage allant de pair avec une valorisation sociale de plus en plus importante du travail, certaines personnes n'ayant pas accès à des emplois stables ont commencé à ne plus se sentir partie intégrante de la société. Toutefois, si le chômage a inspiré la prise en compte de la marginalisation possible de certains membres de nos collectivités, il n'implique pas nécessairement, tout comme la pauvreté, l'exclusion sociale. Enfin, l'exclusion sociale est un phénomène dynamique, c'est-à-dire qu'elle résulte généralement d'une situation permanente ou de long terme plutôt que d'une situation temporaire.

2.2 Comment mesurer l'exclusion sociale

Malgré les ambiguïtés qui subsistent quant à la définition du concept d'exclusion sociale, il est admis que l'exclusion existe et peut avoir des conséquences négatives sur le bien-être présent mais aussi futur des parents et enfants qui la subissent. Ainsi, l'inclusion (en réponse à l'exclusion) semble être, de façon unanime, un des objectifs sociaux les plus valorisés au Canada comme dans la plupart des pays industrialisés. Pour atteindre cet objectif, il faut pouvoir orienter les politiques de manière efficace en ciblant les groupes d'individus ou les collectivités les plus sujets à vivre de l'exclusion sociale et en cernant les caractéristiques qui aident à éviter ou qui favorisent l'exclusion de ceux-ci. Toutefois, les contraintes imposées par la disponibilité des données rendent très difficile, voir même impossible, la prise en compte de toutes les dimensions de l'exclusion sociale dans les recherches. En fait, ceux qui cherchent à mesurer l'exclusion sociale, doivent considérablement simplifier sa définition. Notamment, la plupart des études visant à quantifier le phénomène de l'exclusion restreint sa définition à la dimension économique. En effet, elles utilisent les variables disponibles de faible revenu en guise d'indicateurs de risque d'exclusion sociale.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait la Direction générale de la recherche appliquée (DGRA) du Développement des ressources humaines Canada dans le cadre de son agenda de recherche sur l'exclusion sociale. La DGRA s'est d'abord attardée à « l'incidence » des faibles revenus après impôt[1] chez les Canadiens/ Canadiennes âgés de moins de 65 ans[2]. Cela lui a permis d'identifier certains groupes de personnes qui sont beaucoup plus enclins que d'autres à avoir de faible revenu une année donnée et conséquemment, qui sont plus à risque de vivre de l'exclusion sociale. Ces groupes, qu'elle a nommé « les groupes à risque », sont constitués des monoparentaux, des Canadiens/ Canadiennes d'origine autochtone, des personnes ayant immigré au Canada dans les dix années précédent l'année de l'observation, des personnes ayant des limitations au travail physiques ou mentales et, des personnes âgées de 45 ans et plus vivant seules.

---

1 Utiliser le revenu après impôt plutôt que celui avant impôt permet de prendre en compte les effets de redistribution liés au régime fiscal en vigueur. Pour en savoir plus sur les pours et les contres de l'utilisation d'une mesure de faible revenu après impôt, voir : Cathy Cotton et Maryanne Webber, sept. 2000.

2 La DGRA s'est intéressée à cette population cible puisque les personnes âgées de plus de 65 ans sont moins susceptibles que le reste de la population de connaître des périodes de faible revenu vu le régime de pensions auquel elles ont droit.

Pour se rapprocher le plus possible de l'étude du véritable phénomène de l'exclusion sociale, la DGRA a ensuite intégré dans ses recherches le caractère dynamique des situations de faible revenu. À l'aide de données longitudinales, elle s'est penchée sur la « durée » passée dans une situation de faible revenu. Notamment, Ross Finnie a démontré (1999), pour le compte de la DGRA, en considérant la nature dynamique de la pauvreté, qu'il existe deux groupes distincts de pauvres[3] soient, ceux qui le sont de façon temporaire et ceux qui restent pauvres pour de longues périodes. Il s'avère d'ailleurs, que les membres de nos groupes à risque sont également ceux qui sont les plus susceptibles de connaître de longs épisodes de faible revenu dans la population canadienne, et ainsi, de faire partie du second groupe.

[3] La mesure de la pauvreté fait aussi l'objet de débats dans la littérature. Dans le présent document, on considère alternativement comme « pauvre » ou « à faible revenu », une personne dont le revenu familial net est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) après transferts et impôts qui lui est associé (base de 1992). Les seuils de faible revenu étant définis par Statistique Canada.

3. Objet de la présente étude

Dans le présent document, les groupes à risque sont toujours étudiés dans une perspective longitudinale. Or, ce n'est plus pour confirmer leur existence en les comparant au reste de la population canadienne mais plutôt pour les comparer entre eux. En effet, les personnes faisant partie des groupes à risque sont, selon les indicateurs économiques de court et de long terme, définitivement plus sujettes que le reste des Canadiens/Canadiennes à remplir les critères économiques de risque d'exclusion sociale. Néanmoins, cela ne permet pas de déduire qu'elles ont toutes de faibles revenus, qu'elles font toutes face aux mêmes problèmes et qu'il s'agit de les traiter de la même façon pour favoriser leur inclusion sociale. Les personnes faisant partie de ces groupes ont leurs particularités, et, les raisons qui font que certaines d'entre elles échappent à la pauvreté alors que d'autres connaissent des épisodes longs de pauvreté peuvent possiblement différer entre les groupes. Ainsi, il est intéressant de vérifier dans un premier temps si les membres de certains de ces groupes s'en tirent plus ou moins bien que d'autres d'un point de vue économique et, d'expliquer ces différentes performances si elles existent.

4. Méthodologie

Pour ce faire, une mesure de pauvreté persistante, telle que proposée par Morissette et Zhang (2001) dans *À faible revenu pendant plusieurs années,* sera principalement utilisée. Plutôt que de calculer le nombre d'années consécutives que chaque personne passe dans une situation de faible revenu, cette mesure permet de savoir quelles personnes ont eu un revenu après impôt cumulé entre 1993 et 1998 inférieur au cumul des seuils de faible revenu après impôt qui leur étaient associés[4] entre ces mêmes années. En effet, vérifier le nombre d'années passées sous le seuil de faible revenu pour chaque personne offre un portrait de la durée passée dans la pauvreté. Toutefois, cela n'informe pas sur la sévérité de la situation de pauvreté à laquelle elle fait face. Il est tout à fait possible qu'une personne faisant partie d'une famille sous le seuil de faible revenu une année donnée mais n'en faisant plus partie l'année suivante ait connu une situation globale de faible revenu pire que celle d'une personne ayant vécu ces deux années sous le seuil de faible revenu. Prendre en compte la pauvreté persistante offre non seulement un portrait de la « durée » mais aussi de la « sévérité » de la situation de faible revenu. En effet, c'est une mesure sensible non seulement au fait qu'une personne ait vécu de la pauvreté au moins une fois durant une période et au temps passé dans la pauvreté, mais aussi, à l'écart moyen entre le revenu et le seuil de faible revenu durant la période de pauvreté.

Ainsi, dans la présente étude, on considère qu'une personne a vécu une période de pauvreté persistante entre 1993 et 1998 si et seulement si :

$$\sum_{t=\gamma} RAI_t \prec \sum_{t=\gamma} SAI_t$$

où, RAI = Re*venu familial après transferts et impôts*[5]
SAI = *Seuil de faible revenu familial après transferts et impôts*
$\gamma = 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998$

Qui plus est, comme l'intérêt des chercheurs se situe au niveau de groupes de personnes plutôt qu'au niveau des personnes uniquement, l'attention sera portée sur les taux de pauvreté persistante, à savoir, sur la proportion d'individus faisant partie d'un groupe particulier en 1993

4 Le seuil de faible revenu associé à chaque personne une année donnée dépend de la taille du ménage auquel elle appartient ainsi que de la taille de la région où elle habite.

5 Tous les revenus ainsi que les seuils de faible revenu considérés dans ce document sont en dollars constants de 1993. En effet, il a déjà été observé que certaines personnes ayant un revenu familial très près du seuil de faible revenu entrent et sortent de la pauvreté avec de minimes variations de revenu. L'utilisation des dollars constants constitue une façon de réduire ce nombre d'entrées et de sorties puisque cela réduit le « bruit » dans les données.

ayant vécu de la pauvreté persistante entre 1993 et 1998. Évidemment, le calcul de ces taux nécessite l'utilisation d'une banque de données longitudinale soit, dans ce cas-ci, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

5. Données

5.1 L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une banque de données longitudinales qui a été conçue pour réussir à cerner les changements qui affectent le bien-être économique des personnes au fil du temps ainsi que les facteurs ayant une influence sur ce bien-être. Les personnes choisies au départ font partie d'un panel et un nouveau panel débute tous les trois ans. Chaque répondant faisant partie d'un panel est interrogé une ou deux fois par année durant six ans et répond à des questions concernant son expérience de travail, son revenu et sa situation familiale. Pour obtenir un portrait exhaustif des familles ainsi que des données valides en coupe transversale, des informations sont aussi recueillies sur les personnes qui vivent à un moment ou à un autre avec les répondants originaux.

Dans le présent document, les données du 1er panel sont utilisées soit, celui qui a débuté en 1993 et s'est terminé en 1998. Il est constitué d'un échantillon national représentatif [6] d'environ 15 000 ménages ou 31 000 personnes sélectionnées à la fin de 1992 à partir de l'Enquête sur la population active.

5.2 Critères de sous-échantillonnage et détails techniques

Si l'utilisation d'une banque de données longitudinales permet de considérer le caractère dynamique de l'exclusion sociale et d'enrichir ainsi les analyses sur ce thème, plusieurs contraintes surviennent lorsque ce genre de données est traité. D'ailleurs, ces contraintes obligent ceux qui les traitent à faire des choix, parfois subjectifs, selon ce qu'ils jugent le plus adéquat. Premièrement, ils doivent faire face à un important problème d'attrition entre la première et la dernière année de l'enquête. En effet, un grand nombre de personnes sélectionnées au départ ne se soumettent plus à l'enquête au cours des années subséquentes. Dans ce cas-ci, comme les chercheurs s'intéressent à ce qu'il advient des répondants initiaux jusqu'à la fin de la période à l'étude, ils n'ont conservé que les personnes qui ont été interrogées à toutes les années entre 1993 et 1998. Deuxièmement, interroger les même personnes durant plusieurs années consécutives rehausse le risque qu'il y ait des valeurs manquantes associées aux variables

[6] L'échantillon exclut les habitants des territoires, les gens résidant en institution, *les personnes vivant dans les réserves* ainsi que les membres des Forces armées canadienne vivant dans les casernes.

d'intérêt. Notamment, il est possible qu'une personne accepte de déclarer son revenu une année donnée mais qu'elle le refuse l'année suivante et, dans ce cas, à moins d'imputer un revenu pour l'année où elle a refusé de le dévoiler, l'analyse longitudinale des variables de revenus de cette personne est largement complexifiée puisqu'il y a des années pour lesquelles il n'existe pas d'information relative à son revenu. Toutefois, comme l'EDTR est une enquête qui vise l'étude dynamique du travail et du revenu, Statistique Canada a, sauf pour quelques exceptions qui ont été exclues du sous-échantillon, imputé des valeurs de revenu aux valeurs manquantes[7]. Enfin, cela complexifie la pondération[8], le traitement et l'analyse des données. Par exemple, l'analyse des performances économiques de long terme des groupes à risque a forcé les chercheurs à faire des choix, quoique éclairés, quelque peu arbitraires. En effet, pour pouvoir observer ce qu'il advient des groupes à risque en terme de pauvreté persistante entre 1993 et 1998, il faut d'abord définir ces groupes. En analyse longitudinale, l'identification des groupes est plus ardue qu'en analyse transversale puisque chaque personne ne fait pas nécessairement partie du même groupe durant toute la période à l'étude. En raison du nombre d'observations et du fait que la situation familiale peut avoir une influence sur la dynamique de faible revenu des personnes, les groupes ont été définis selon les caractéristiques des personnes au début de la période considérée soit, en 1993[9]. Conséquemment, pour qu'aucune personne ne dépasse l'âge de 64 ans durant la période étudiée toutes les personnes âgées de plus de 59 ans en 1993 ont été exclues. Enfin, lorsque les critères de sélection relatifs à l'attrition, aux valeurs manquantes et à l'âge sont imposés, il ne reste que 25 519 personnes faisant partie du sous-échantillon et pondérées, ces 25 519 personnes en représentent 21 757 394.

Il faut aussi préciser que l'étude porte sur la situation des personnes et non sur celle des familles En effet, une analyse longitudinale de la famille est pratiquement impossible vu que sa composition évolue avec le temps. Toutefois, comme la situation économique d'une personne repose fortement sur celle de sa famille, on attribue à chaque personne la situation économique

7 Pour en savoir plus sur les techniques d'imputation de Statistique Canada, voir L'EDTR, Guide de l'utilisateur, catalogue 75M0001GPF, p. 66.

8 Le poids longitudinal de l'EDTR proposé par Statistique Canada qui contrôle, entre autre, pour l'attrition a été utilisé.

9 Les chercheurs ont vérifié l'impact de ce choix antérieurement et, quoiqu'il amoindrisse les écarts observés entre la situation économique des groupes à risque par rapport aux non à risque, il a peu d'impact sur les tendances globales observées.

de sa famille[10]. Dans la même optique, pour savoir si les personnes font partie ou non d'un groupe à risque, les caractéristiques du principal soutien économique[11] ont été associées aux autres membres de sa famille. Pour justifier ce dernier choix les auteurs ont, à titre d'exemple, jugé que les membres d'une famille où la personne gagnant le plus haut revenu est limitée au travail sont eux aussi, d'un point de vue financier, susceptibles de subir les répercussions de cette limitation. Il en est évidemment de même pour les individus faisant partie de familles dont le principal soutien économique est immigrant récent, monoparental ou Autochtone.

Par conséquent, une personne est :

- Monoparentale : Si elle fait partie d'une famille monoparentale en 1993.
- Seule 45+ : Si elle vit seule et a 45 ans et plus en 1993.
- Immigrant récent : Si elle fait partie d'une famille dans laquelle le principal soutien économique a immigré au Canada depuis 10 ans ou moins en 1993.
- Limitée au travail : Si elle fait partie d'une famille dans laquelle le principal soutien économique a une limitation au travail en 1993.
- Autochtone hors réserve[12] : Si elle fait partie d'une famille dans laquelle le principal soutien économique est un Autochtone vivant hors réserve en 1993.

De manière plus générale, une personne est dans le groupe :

- À risque : Si elle fait partie de l'un ou l'autre des 5 groupes à risque d'exclusion sociale soient, des Monoparentale et/ou des Seule 45+ et/ou des Immigrant récent et/ou des Limitée au travail et/ou des Autochtone hors réserve.
- Non à risque : Si elle ne fait partie d'aucun des 5 groupes à risque d'exclusion sociale.
- Résiduel : S'il n'est pas clair qu'elle fasse partie d'au moins un des 5 groupes à risque d'exclusion sociale[13].

---

10 Le concept de famille utilisé est celui de la famille économique soit toutes les personnes habitant le même logement et étant apparentées par le sang, l'alliance ou l'adoption à un moment donné.

11 Le principal soutien économique de la famille est la personne qui a le revenu personnel (de toutes sources) le plus élevé.

12 Premièrement, l'échantillon initial de l'EDTR n'inclut pas les personnes vivant dans les réserves. C'est pourquoi, seuls les Autochtones hors réserve sont considérés. Deuxièmement, pour identifier les Autochtones vivant hors réserve, le critère « d'équité en matière d'emploi » a été choisi, c'est-à-dire que les Autochtone hors réserve ont été définis comme suit :toute personne qui a déclaré être Autochtone selon son origine ou selon qu'elle est inscrite aux termes de la loi sur les Indiens du Canada.

13 Il existe des valeurs manquantes aux variables relatives à l'immigration, aux limitations et au statut d'Autochtone. Cela implique que certaines personnes ne peuvent être associées à coup sûr au groupe À risque ou Non à risque.

La figure 1 démontre de quelle façon les membres du sous-échantillon sont répartis à l'intérieur des différents groupes décrits précédemment.

Figure 1 **Répartition des personnes dans les différents groupes en 1993**

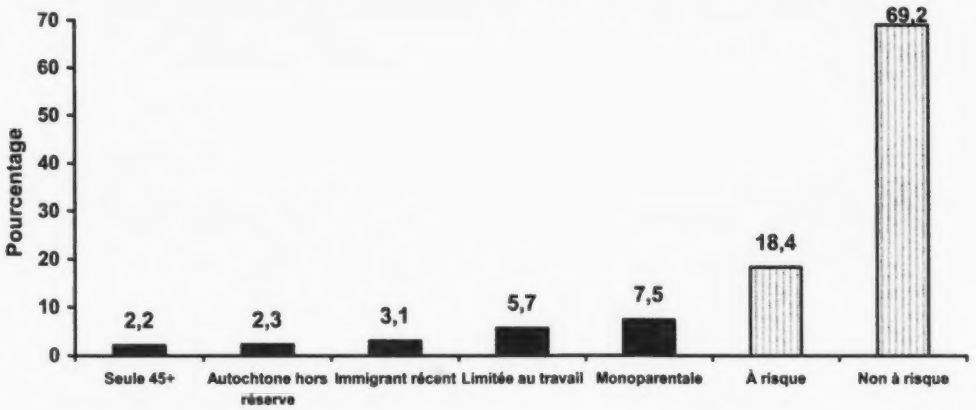

En 1993, la plus grande proportion de personnes se retrouve dans le groupe Non à risque (69,2 %) mais, il y a tout de même 18,4 % des personnes qui font partie d'au moins un des cinq groupes à risque[14]. Les groupes Seule 45+ et Autochtone hors réserve sont les groupes à risque à l'intérieur desquels il y a le moins grand nombre de personnes soit, 2,2 % et 2,3 % des personnes du sous-échantillon[15]. C'est toutefois ce dernier groupe qui attirera particulièrement l'attention des chercheurs dans les prochaines sections de l'étude.

---

[14] Une personne peut se retrouver dans plus d'un groupe à risque à la fois. C'est pourquoi la somme des proportions associées à chacun des groupes Monoparentale, Seule 45+, Immigrant récent, Limitée au travail et Autochtone hors réserve n'équivaut pas à celle associée au groupe À risque.

[15] Non pondéré, le nombre de personnes faisant partie de chacun des groupes à risque varie entre 395 chez les Immigrant récent à 1754 chez les Monoparentale. Avec les données du 1er panel de l'EDTR, pour que les résultats pondérés soient fiables et répondent aux standards de publication, il faut qu'ils soient calculés à partir de 25 observations ou plus et que pondérés, ils soient supérieurs ou égaux à 22 500 observations. C'est donc des conditions auxquelles les chercheurs se sont restreints tout au long de la présente étude.

6. Les Autochtones hors réserve et leur situation économique

Selon le recensement canadien de 1996, près de 800 000 personnes, soit moins de 3 % de la population totale, se sont déclarées Autochtones. De celles-là, seulement 30 % environ vivaient dans les réserves[16]. Tandis que les autres vivaient en grande majorité dans les régions urbaines puisque seulement 20 % des Autochtones hors réserve demeuraient en région rurale. Par ailleurs, sur l'ensemble des Autochtones, plus de 60 % étaient inscrits en vertu de la *loi sur les Indiens du Canada*. Mais, cette proportion chute considérablement lorsque l'on ne considère que les Autochtones vivant hors réserve. En effet, les Autochtones inscrits ne représentaient en 1996 que 46 % de la population autochtone vivant hors réserve comparativement à 98 % de la population autochtone vivant en réserve.

Ces divergences, quant aux lieux où ils habitent et à leur statut, portent à croire que les Autochtones ne font pas tous face à la même réalité et qu'il est possible que certains d'entre eux soient davantage à risque d'exclusion sociale que d'autres. Voyons d'abord comment les Autochtones hors réserve s'en sortent d'un point de vue économique par rapport aux autres groupes dits à risque.

Figure 2 **Taux de pauvreté persistante entre 1993 et 1998, selon le groupe**

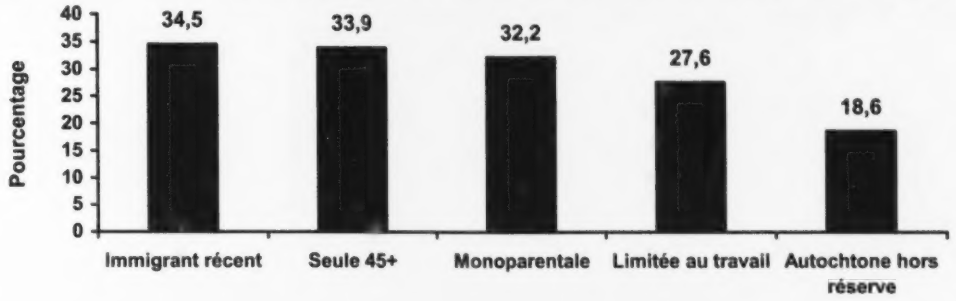

La figure précédente nous indique clairement que, parmi tous les groupes à risque, ce sont les membres du groupe Autochtone hors réserve qui sont les moins susceptibles d'avoir connu une période de pauvreté persistante dans les dernières années. En effet, la proportion d'entre eux qui ont vécu une période de pauvreté persistante entre 1993 et 1998 (18,6 %), quoique supérieure à celle des

[16] Ce chiffre exclut les habitants de 77 réserves qui n'ont pas pris part au recensement, soit environ 44 000 individus.

non à risque (4,8 %), est entre 1.5 fois et 2 fois plus faible que celle observée dans chacun des autres groupes à risque (varient entre 27,6 % et 34,5 %).

Tel que brièvement mentionné dans la section méthodologie, trois facteurs peuvent influencer le taux de pauvreté persistante dans chacun des groupes soient, la proportion de personnes qui connaissent la pauvreté durant la période à l'étude, l'écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu et la durée moyenne passée dans la pauvreté chez celles qui l'ont connue. Il est donc intéressant d'observer lesquels de ces facteurs expliquent le mieux le fait que les membres du groupe Autochtone hors réserve aient connu moins souvent la pauvreté persistante entre 1993 et 1998 par rapport aux membres des autres groupes à risque.

Tableau 1 **Statistiques concernant les trois facteurs influençant les taux de pauvreté persistante, selon le groupe**

Groupes / Facteurs	Monopa-rentale	Seule 45+	Immigrant récent	Limitée au travail	Autochtone hors réserve	Non à risque
% pauvres au moins une fois entre 93-98	57,9 %	51,4 %	50,8 %	50,4 %	38,1 %	18,5 %
Durée moyenne de la pauvreté pour ceux qui ont été pauvres	3,5 ans	4,3 ans	4,1 ans	3,7 ans	3,3 ans	2,4 ans
Écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu pour ceux qui ont été pauvres	5679 $	5518 $	7820 $	5266 $	5832 $	8143 $

Selon le tableau 1, le fait que les individus faisant partie du groupe Autochtone hors réserve aient évité plus souvent la pauvreté persistante s'explique en partie parce qu'ils ont moins de chance d'avoir connu la pauvreté à un moment donné entre 1993 et 1998, mais aussi, parce que lorsqu'ils sont pauvres, ils le sont généralement moins longtemps que les membres des autres groupes à risque. Le troisième facteur, c'est-à-dire l'écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu, ne contribue pas à restreindre leur risque de pauvreté persistante puisque le groupe Autochtone hors réserve est le second groupe à risque, après celui des Immigrant récent, pour lequel l'écart moyen est le plus élevé durant cette période. Il est cependant intéressant de noter que c'est chez les personnes non à risque pauvres que l'on observe l'écart moyen le plus prononcé entre le revenu familial et le seuil de faible revenu. Cela suggère que, même s'ils sont plus rarement et moins longtemps pauvres que les membres des groupes à risque, lorsqu'ils le sont, les Non à risque sont, en général, dans un état de pauvreté plus sévère que les À risque.

Nonobstant lequel des trois facteurs en est le plus responsable, il ne demeure pas moins que les Autochtones hors réserve ont, de façon étonnante, échappé beaucoup plus souvent à la pauvreté persistante durant les dernières années que les membres des autres groupes à risque. Et que, cette mesure offre un portrait moins pessimiste, du moins en comparaison avec les autres groupes à risque, de la situation économique de long terme de ce groupe particulier d'Autochtones. Or, elle amène également à s'interroger sur ce qui explique cette meilleure performance économique relative.

7. Les caractéristiques propres aux individus qui influencent leur situation économique de long terme

7.1 Lorsque les individus font partie de la population en général

Plusieurs caractéristiques peuvent contribuer à rendre un individu plus vulnérable qu'un autre à la pauvreté persistante. Les deux plus probables s'appliquent à l'ensemble de la population. C'est le niveau d'éducation et l'appartenance au marché du travail. En effet, plusieurs études sur le rendement de l'éducation ont déjà démontré que le revenu est positivement lié au niveau de scolarité atteint. Autrement dit, plus une personne est scolarisée, plus son intégration au marché du travail sera facilitée, son salaire potentiellement élevé, et ainsi, plus ses revenus risque d'être importants. Inversement, moins elle est instruite, moins ses chances d'obtenir un emploi bien rémunéré sont grandes, et, plus elle est susceptible d'avoir un faible revenu. De surcroît, le salaire des personnes avec un haut niveau de scolarité a tendance à croître plus rapidement dans le temps que celui des personnes moins scolarisées ce qui implique qu'elles ont la possibilité de sortir plus rapidement de la pauvreté lorsqu'elles y sont[17].

L'influence positive du niveau d'éducation sur le revenu est vraie autant pour les personnes à risque que pour celles qui ne sont pas à risque. En effet, la figure 3 de la page suivante montre que, même si les personnes non à risque sont nettement moins enclines à connaître la pauvreté persistante que les personnes à risque et ce, quel que soit leur niveau de scolarité, le fait que le principal soutien économique de la famille n'ait pas de diplôme d'études secondaires (< DES) fait presque que doubler les chances de pauvreté persistante des À risque et des Non à risque.

Toutefois, selon des récentes conclusions de la Direction générale de la recherche appliquée, même si investir dans des études postsecondaires constitue, en moyenne, un investissement rentable au niveau monétaire, la rentabilité de cet investissement varie aussi en fonction d'autres facteurs tels que le type de diplôme obtenu, certaines caractéristiques individuelles, etc.[18]. En fait, si le niveau d'éducation est significativement et positivement lié au revenu, c'est d'abord et avant tout parce qu'il permet une meilleure intégration au marché du travail. En effet, un niveau de scolarité élevé facilite l'accès aux emplois bien rémunérés et stables, soit deux conditions permettant presque systématiquement d'échapper à la pauvreté persistante.

---

[17] Voir René Morissette et Xuelin Zhang, p.10.

[18] Bulletin de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines, Hiver/Printemps 2000, vol. 6 n°1, p. 21.

Figure 3 **Taux de pauvreté persistante entre 1993 et 1998, selon le groupe et le niveau d'éducation du principal soutien économique en 1993**

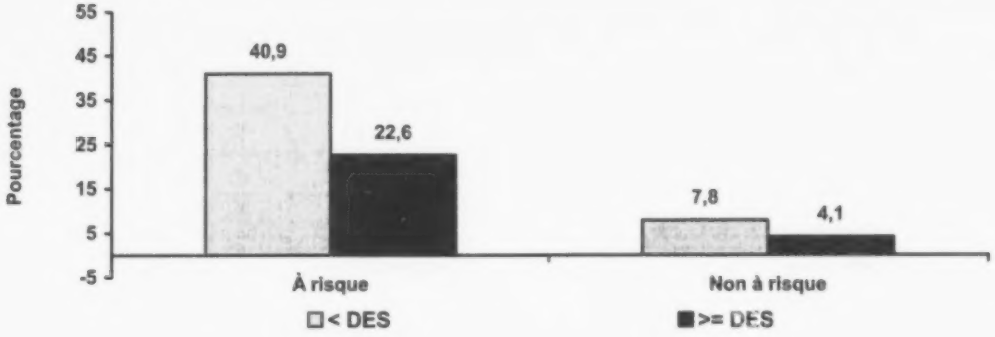

Néanmoins, éducation et intégration au marché du travail ne sont pas parfaitement corrélés. Il est fort possible qu'une personne détenant un diplôme universitaire ne réussisse pas à intégrer le marché du travail alors qu'une autre l'intègre aisément avec moins d'un diplôme d'études secondaires et, dans ce type de cas, l'emploi occupé constitue un moyen plus efficace d'éviter la pauvreté que le diplôme détenu. D'ailleurs, selon la figure 3, une personne à risque faisant partie d'une famille dont le principal soutien économique avait moins d'un diplôme d'études secondaires en 1993 était environ deux fois plus susceptible de connaître la pauvreté persistante dans les années subséquentes qu'une autre dont le principal soutien économique était plus scolarisé. Tandis que, la figure 4 indique que le risque de pauvreté persistante est aux alentours de quatre fois plus important chez les personnes à risque appartenant à une famille où le principal soutien économique ne travaillait pas en 1993 par rapport à une famille où il était en emploi[19]. Ainsi, la comparaison des figures 3 et 4 permet d'affirmer que le statut d'activité sur le marché du travail à un moment donné est un meilleur indice du risque qu'une personne subisse éventuellement une période de pauvreté persistante que le niveau de scolarité atteint et, s'il s'avère que cette observation est vraie chez les À risque, elle l'est particulièrement chez les Non à risque.

[19] Dans la figure 4, aucune distinction n'a été faite quant au statut d'activité du principal soutien économique sur le marché du travail (travail à temps plein, partiel ou travail autonome).

Figure 4 **Taux de pauvreté persistante entre 1993 et 1998, selon le groupe et le statut d'activité sur le marché du travail du principal soutien économique en 1993**

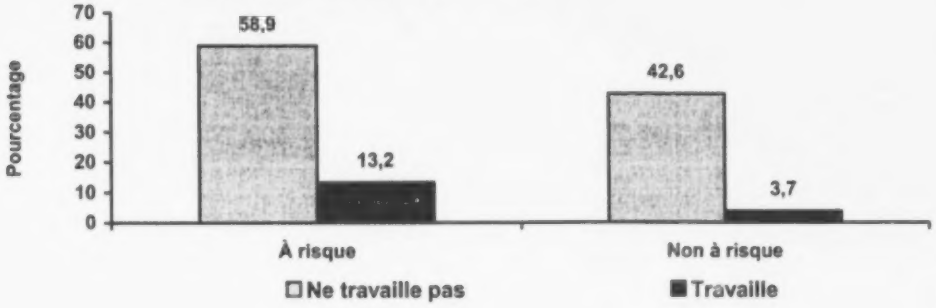

Évidemment, encore une fois, avoir un emploi n'est pas la seule condition requise pour se soustraire à la pauvreté persistante et à l'exclusion puisque 13,2 % des personnes à risque ainsi que 3,7 % des non à risque appartenant à des familles dont le principal soutien économique travaillait en 1993 ont tout de même connu la pauvreté persistante entre 1993 et 1998. En effet, un bon nombre d'emplois existants sont instables et peu rémunérés ce qui rend ceux qui les détiennent ainsi que ceux qui dépendent d'eux, vulnérables à la pauvreté. Cependant, selon le tableau 2 ci-dessous, pour les personnes à risque qui étaient dans des familles où le principal soutien économique était en âge de travailler et n'était pas à l'école en 1993, le fait que ce dernier ait eu un emploi stable, peu importe son salaire, a constitué un moyen efficace pour les membres de sa famille d'échapper à la pauvreté persistante. Dans ces conditions les personnes à risque ont évité quasiment aussi souvent la pauvreté persistante que les non à risque (5,5 % vs 4,2 %). Cette observation vient d'ailleurs confirmer les dires de Ross Finnie (2000) qui a affirmé que l'incapacité de conserver un emploi est le facteur le plus important pour expliquer les épisodes de pauvreté des groupes à risque[20]. Il faut néanmoins ajouter qu'une proportion considérablement plus importante de personnes non à risque ont vécu dans une famille où le principal soutien économique n'a connu aucune période de chômage entre 1993 et 1998 en comparaison avec les personnes à risque (50,5 % vs 33,5 %).

Tableau 2 **Taux de pauvreté persistante selon le groupe et la situation d'emploi du principal soutien économique en 1993 lorsque ce dernier n'étudiait pas**

Groupes	À risque	À risque sans période de chômage (1993-98)	Non à risque
% de personnes ayant connu la pauvreté persistante (1993-98)	25,3 %	5,5 %	4,2 %

[20] Bulletin de la recherche appliquée, p. 3.

7.2. Lorsque les individus font partie d'un groupe à risque

Deux autres moyens sont efficaces afin d'éviter la pauvreté persistante pour les personnes à risque. Le premier, c'est de sortir du groupe à risque auquel elles appartiennent et le second, c'est de posséder le moins de facteurs de risque possible.

En effet, les individus ont été répartis, tel que mentionné précédemment, dans les différents groupes à l'étude selon les caractéristiques de la famille économique à laquelle chacun d'entre eux appartenait en 1993. Or, parmi ces groupes, il est possible de distinguer deux catégories de personnes. La première est constituée des personnes qui sont toujours demeurées dans des familles avec les même caractéristiques que celles qui prévalaient en 1993, c'est-à-dire dans le même groupe jusqu'en 1998. La deuxième regroupe les personnes qui ont transité au moins une fois vers un autre type de famille entre 1994 et 1998 soit, vers le groupe Non à risque pour les personnes à risque[21]. En comparant les performances économiques des personnes à risque selon qu'elles font partie de la première (représentent 47,2 % des personnes à risque[22]) ou de la deuxième (représentent 43,5 % des personnes à risque) catégorie, cela permet de se faire une idée de l'impact de la sortie du groupe à risque auquel une personne appartient sur sa situation économique.

---

21 Dans ce type d'analyse, il existe plusieurs raisons qui font qu'une personne sort d'un groupe à risque particulier et devient Non à risque. Par exemple, il est possible que les caractéristiques de la famille à laquelle elle appartient changent, que les caractéristiques du principal soutien économique changent, qu'elle change de famille ou que le principal soutien économique de la famille change. Mais, plus précisément, selon les travaux des auteurs, les principales raisons qui expliquent que les membres de chacun des groupes à risque sortent de leur groupe sont les suivantes :

- Une grande proportion des Immigrant *récent* cessent de l'être puisque cela fait plus de dix ans que le principal soutien économique a immigré.
- Plusieurs Monoparentale cessent de l'être puisque le parent seul forme une union ou que le plus jeune enfant de la famille dépasse l'âge de 18 ans.
- La grande majorité des Limitée au travail cessent de l'être puisque la limitation du principal soutien économique n'est que temporaire.
- Les quelques Seule 45+ qui sortent de ce groupe le font en majorité parce qu'elles entrent en union.
- Comme les Autochtones ne peuvent, en théorie, devenir non Autochtones, lorsque les Autochtone hors réserve sortent de ce groupe à risque c'est majoritairement parce que le principal soutien économique de la famille change ou qu'il change de famille.

22 Il existe aussi des personnes pour lesquelles la trajectoire entre les différents groupes de 1993 à 1998 est inconnue à cause des valeurs manquantes aux variables d'intérêt.

Figure 5 **Taux de pauvreté persistante entre 1993 et 1998 des personnes à risque, selon qu'elles sont restées à risque toutes les années durant cette période ou non**

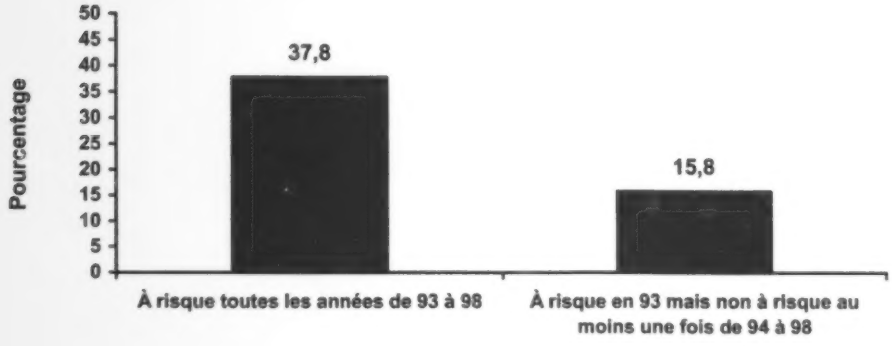

La figure 5 précédente illustre que, pour les personnes à risque en 1993, la chance qu'elles soient pauvres de façon persistante est tributaire du fait qu'elles changeront de groupe ou non dans les années suivantes. En effet, pour les personnes à risque, demeurer dans le même groupe à risque jusqu'en 1998 fait en sorte de plus que doubler leurs chances de pauvreté persistante par rapport aux personnes qui deviennent non à risque à un moment donné (37,8 % vs 15,8 % respectivement).

Il est par ailleurs intéressant de noter que, si les personnes à risque qui le demeurent moins de six ans entre 1993 et 1998 sont moins sujettes à la pauvreté persistante que les autres, c'est en grande partie parce qu'elles sont moins nombreuses à connaître la pauvreté au moins une fois entre 1993 et 1998 (52 % vs 44 %, voir figure 6 à la page suivante) et que lorsqu'elles sont pauvres, elles sortent de cette situation beaucoup plus rapidement. En effet, tel que l'on peut le constater à la figure 8, de toutes les personnes à risque que l'on observe entrer dans la pauvreté à un moment donné entre 1993 et 1998, la moitié de celles qui cessent d'être à risque à un moment ou à un autre sortent de la pauvreté après seulement une année passée dans cet état, alors qu'il faut attendre plus de trois ans avant d'observer cette même probabilité chez celles qui demeurent toujours à risque. Cependant, encore une fois, il s'avère que l'écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu (figure 7) n'est pas un facteur expliquant la propension moins élevée des personnes qui sortent de leur groupe à risque à connaître la pauvreté persistante. En effet, l'écart observé est plus élevé pour ce dernier groupe (6 443 $) qu'il ne l'est pour les personnes qui sont constamment à risque (5 782 $).

Figure 6 **Proportion de personnes à risque ayant vécu au moins une année dans la pauvreté entre 1993 et 1998, selon qu'elles sont restées à risque toutes les années durant cette période ou non**

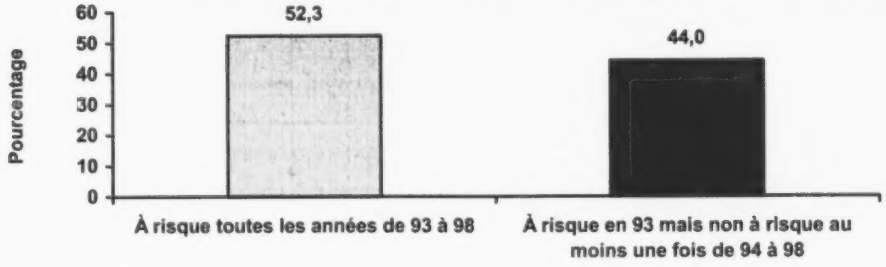

Figure 7 **Écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu des personnes à risque de 1993 et 1998, selon qu'elles sont restées à risque toutes les années durant cette période ou non**

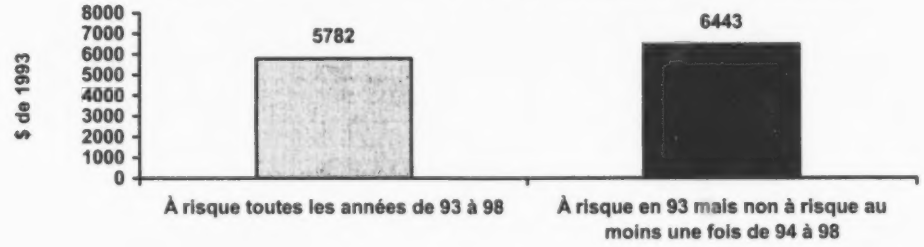

Figure 8 **Fonctions de survie à la première séquence de faible revenu observée entre 1993 et 1998 des personnes à risque, selon qu'elles sont restées à risque toutes les années durant cette période ou non**

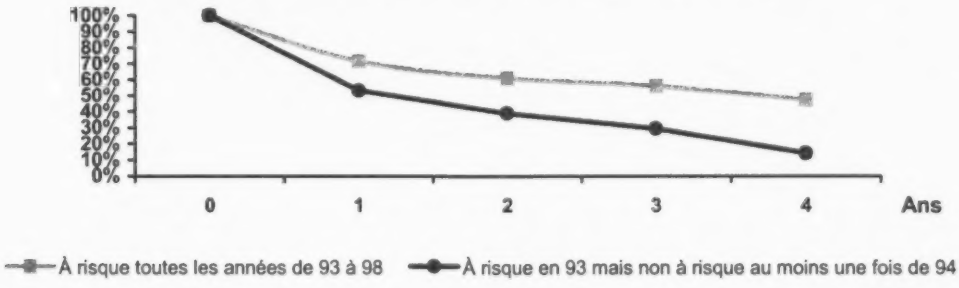

Enfin, le dernier moyen efficace mentionné pour que les personnes à risque échappent à la pauvreté persistante, c'est qu'elles possèdent le moins de facteurs de risque d'exclusion sociale possible ou, en d'autres mots, qu'elles ne fassent pas partie de plus d'un groupe à risque à la fois. En effet, dans la présente analyse, appartenir à un groupe à risque n'exclut pas la possibilité de

faire partie des autres groupes à risque. Ainsi, il est assez aisé de figurer que généralement une personne qui fait partie, par exemple, d'une famille monoparentale dont le principal soutien économique est un Autochtone hors réserve et a des limitations au travail, est plus susceptible de vivre de la pauvreté persistante qu'une personne qui vit dans une famille monoparentale mais dont le principal soutien économique n'a aucun autre facteur de risque d'exclusion. La figure 9 à l'appui, il s'avère en fait qu'un peu plus d'une personne sur deux a connu la pauvreté persistante entre 1993 et 1998 chez celles qui faisaient partie de plus d'un groupe à risque en 1993 tandis que cette proportion chute à un peu plus d'une personne sur cinq chez celles ne faisant partie que d'un seul groupe à risque cette même année.

Figure 9 **Taux de pauvreté persistante entre 1993 et 1998, selon que le principal soutien économique fait partie de plus d'un groupe à risque à la fois ou non en 1993**

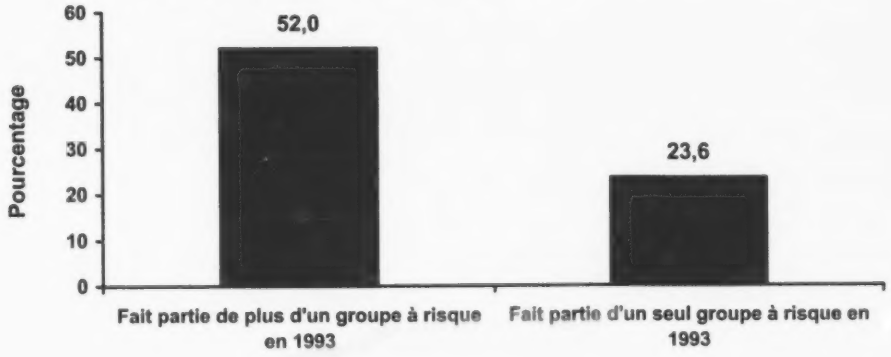

8. Ce qui explique la meilleure performance économique de long terme des Autochtones hors réserve parmi les groupes à risque

Dans la section précédente, il a été démontré que quatre principales « caractéristiques » permettent aux personnes à risque d'éviter plus souvent la pauvreté persistante[23]. Il s'agit d'un niveau de scolarité élevé, de la participation au marché du travail, de la sortie du groupe À risque vers le groupe Non à risque et d'avoir le moins de facteurs de risque d'exclusion sociale possible. Comme les membres du groupe Autochtone hors réserve sont ceux qui évitent le plus fréquemment la pauvreté persistante dans l'ensemble des membres des groupes à risque, on s'attend à ce qu'ils possèdent, du moins en partie, ces caractéristiques. Or, il semble que ces caractéristiques n'expliquent pas de façon évidente la meilleure performance économique des Autochtones hors réserve.

En effet, de toutes les personnes à risque, celles faisant partie du groupe Autochtone hors réserve sont celles qui ont le plus de chances de faire partie de plus d'un groupe à risque à la fois (voir figure 10). Pour être plus précis, près d'une personne Autochtone hors réserve sur trois possédait au moins un autre facteur de risque d'exclusion sociale en 1993. Tandis que dans les autres groupes, cette proportion variait entre moins de un sur dix chez les Immigrant récent à un peu plus de un sur quatre chez les Limitée au travail[24]. Notamment, la monoparentalité est beaucoup plus fréquente dans le groupe Autochtone hors réserve que dans le reste de la population à l'étude. En effet, une personne sur cinq faisant partie d'une famille dans laquelle le principal soutien économique est Autochtone fait également partie d'une famille monoparentale alors que dans l'ensemble de l'échantillon à l'étude, on trouve plutôt une proportion de moins d'une personne sur 10 (soit 7,5 %, revoir figure 1). En outre, plus de 10 % des Autochtone hors réserve sont associés à un principal soutien économique qui a des limitations au travail, cette proportion n'étant surpassée que par le groupe Seule 45+.

---

23 D'autres caractéristiques qui n'ont pas été exposées dans la section précédente sont susceptibles d'influencer les performances économiques des membres des groupes à risque comme l'âge moyen du principal soutien économique, le nombre moyen de personnes qui contribuent au revenu familial, etc. Or, des travaux préliminaires ont amené les chercheurs à limiter l'analyse en choisissant les quatre caractéristiques les plus pertinentes à l'étude ou en d'autres mots, à celles qui fournissaient les résultats les plus significatifs.

24 La présence des personnes seules de 45 ans et plus parmi les groupes à risque ne s'explique pas de façon aussi intuitive que celle des autres groupes à risque. Ainsi, certains travaux ont été effectués par des chercheurs de Développement des ressources humaines Canada pour comprendre la ou les raisons de leur présence dans le groupe À risque. Ces travaux ont principalement permis de trouver qu'une importante partie d'entre elles avait d'autres facteurs de risque d'exclusion sociale dont, le plus souvent, des limitations au travail (selon leurs observations, environ 25 % des personnes seules de 45 ans et plus avaient aussi des limitations au travail en 1993).

Figure 10 **Proportion d'individus qui étaient dans plus d'un groupe à risque en 1993, selon le groupe**

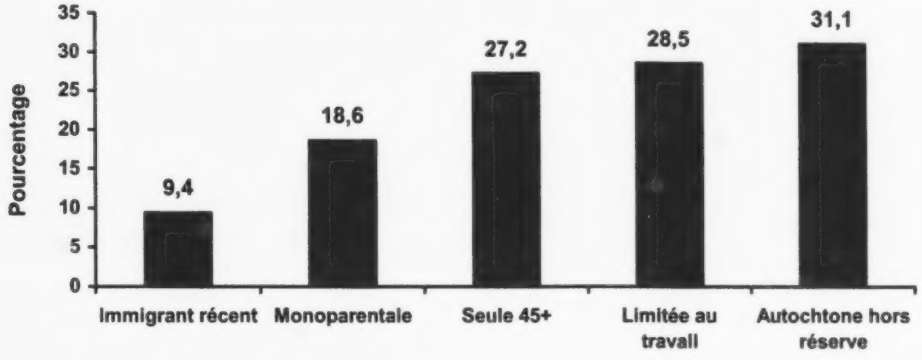

De plus, la figure 11 indique que peu de personnes faisant partie du groupe Autochtone hors réserve sont sorties de ce groupe dans les années suivant 1993 (18,6 %). Cette mobilité entre les groupes est d'ailleurs beaucoup plus fréquente chez les Limitée au travail (58,6 %), les Monoparentale (44,6 %) ainsi que chez les Immigrant récent (33,2 %). Elle ne peut donc pas clairement expliquer la propension moindre des Autochtone hors réserve à connaître la pauvreté persistante parmi les différents groupes à risque.

Figure 11 **Proportion d'individus qui sont devenus non à risque au moins une année entre 1994 et 1998, selon le groupe.**

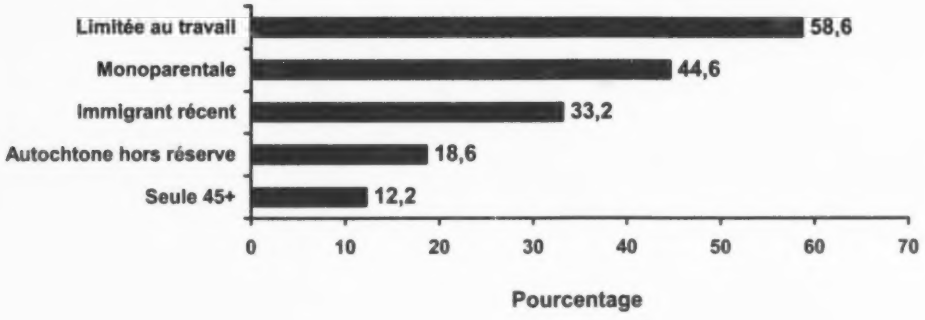

Enfin, il s'avère que le niveau d'éducation moyen des Autochtones hors réserve n'a pas non plus un rôle important à jouer dans l'explication du fait qu'ils échappent plus souvent à la pauvreté persistante puisque que leur niveau d'éducation se situe plutôt dans la moyenne de ceux de l'ensemble des groupes à risque (voir figure 12). En fait, la proportion de personnes Autochtone hors réserve faisant partie de familles où le principal soutien économique détenait au moins un

diplôme d'études secondaires en 1993 se situe environ à mi-chemin (69 %) entre celle des personnes faisant partie du groupe dans lequel le principal soutien économique détenait le moins fréquemment un DES, soit les Limitée au travail (59 %), et celle dans lequel il était le plus probable qu'il en détenait un, soit les Immigrant récent (80 %).

Figure 12 **Proportion de personnes à risque dont le principal soutien économique avait au moins un diplôme d'études secondaires en 1993, selon le groupe**

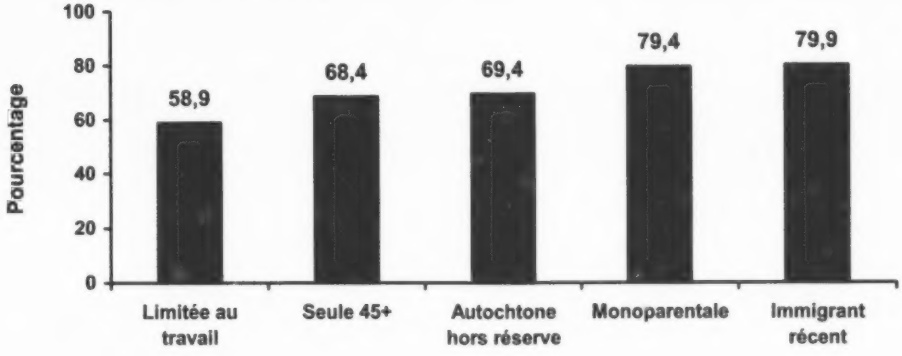

Cependant, en dépit du fait que les principaux soutiens économiques Autochtones hors réserve ne sont pas particulièrement scolarisés, une plus grande proportion d'entre eux avait un emploi par rapport aux principaux soutiens économiques des autres groupes à risque.

Figure 13 **Proportion de personnes à risque dont le principal soutien économique travaillait à temps plein, partiel ou de façon autonome en 1993, selon le groupe**

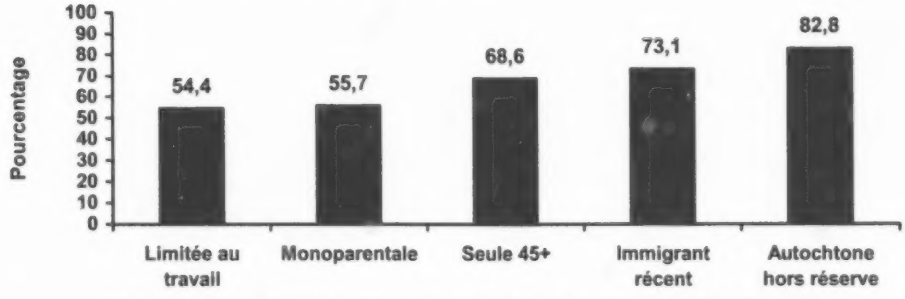

Note : N'inclut que les personnes dont on connaît la situation sur le marché du travail de leur principal soutien économique

En effet, la figure 13 indique que les personnes faisant partie du groupe Autochtone hors réserve sont celles qui avaient le plus de chance de faire également partie d'une famille dans laquelle le

principal soutien économique travaillait à temps plein, partiel ou de façon autonome en 1993 (83 %) parmi les groupes à risque. Qui plus est, selon la figure 14 qui suit, de toutes les personnes appartenant à une famille où le principal soutien économique travaillait en 1993, les Autochtones hors réserve occupaient le deuxième rang quant à celles qui étaient les plus susceptibles d'avoir fait partie d'une famille dont le principal soutien économique travaillait à temps plein toute l'année (68 %); tout de suite après les Seule 45 + (71 %).

Figure 14 **Proportion de personnes à risque dont le principal soutien économique travaillait à temps plein toute l'année en 1993 sur l'ensemble de ceux qui travaillaient cette même année, selon le groupe**

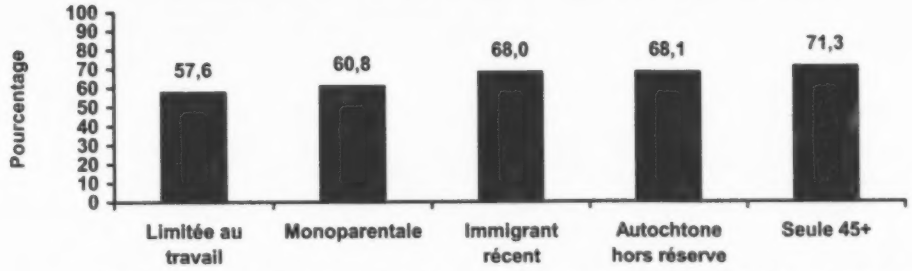

Note : N'inclut que les personnes dont on connaît la situation sur le marché du travail de leur principal soutien économique

Le principal soutien économique est donc, en général, plus enclin à travailler une année donnée s'il est Autochtone et vit hors réserve que s'il est monoparental, immigrant récent, limité au travail ou est seul et a 45 ans et plus. Mais de surcroît, selon les figures 15 et 16 subséquentes, il est aussi plus sujet à connaître une situation stable sur le marché du travail et à ne jamais dépendre des transferts gouvernementaux. En effet, une personne faisant partie du groupe Autochtone hors réserve en 1993 a plus de 50 % de chance que le principal soutien économique de sa famille ait tiré la majeure partie de son revenu d'un salaire ou d'un revenu d'emploi autonome jusqu'à la fin de la période étudiée soit, 1998. Et, bien que les personnes faisant partie du groupe Immigrant récent soient près de connaître cette même chance (49 %), celle-ci tombe à moins de 35 % dans les trois autres groupes à risque. Enfin, moins de 40 % des personnes Autochtone hors réserve sont associées à un principal soutien économique en 1993 dont le revenu familial a dépendu à un moment ou à un autre des transferts gouvernementaux entre 1993 et 1998. Tandis que cette proportion varie entre environ 50 % et 70 % chez les autres groupes à risque.

Figure 15 **Proportion de personnes à risque dont le principal soutien économique de 1993 a eu comme principale source de revenu un salaire ou un revenu d'emploi autonome à toutes les années de 1993 à 1998, selon le groupe**

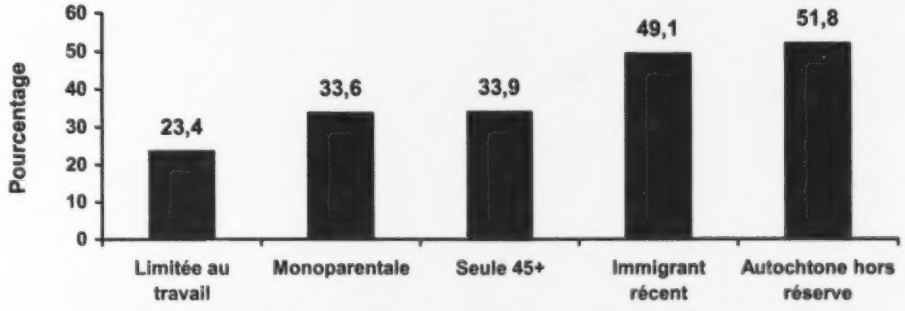

Note : N'inclut que les personnes dont on connaît la situation sur le marché du travail de leur principal soutien économique

Figure 16 **Proportion de personnes à risque dont le principal soutien économique de 1993 n'a jamais eu comme principale source de revenu des transferts entre 1993 à 1998, selon le groupe**

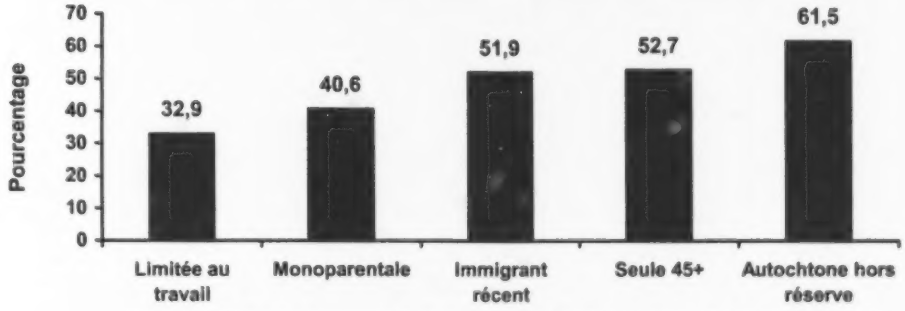

Note : N'inclut que les personnes dont on connaît la situation sur le marché du travail de leur principal soutien économique

9. Ce qui explique la meilleure performance économique de certains Autochtones dans l'ensemble des Autochtones hors réserve

Dans les sections précédentes les chercheurs ont observé que les Autochtone hors réserve s'en tirent généralement mieux d'un point de vue économique que les membres des autres groupes à risque. De plus, il a été démontré que leur intégration plus importante et plus stable au marché du travail constitue la seule explication évidente de leur meilleure performance économique globale dans l'ensemble des groupes à risque. Toutefois, à l'intérieur même du groupe Autochtone hors réserve certaines caractéristiques propres à ce groupe font en sorte que les personnes qui les possèdent échappent de façon plus probante à la pauvreté persistante.

En effet, dans la plupart des groupes à risque, il est possible d'identifier certains de leurs membres qui sont plus sujets à connaître la pauvreté de long terme. Par exemple, dans le groupe Immigrant récent, des études ont démontré que les minorités visibles sont plus susceptibles de connaître des difficultés financières. Dans le cas des Autochtone hors réserve, il s'avère que ce sont les personnes qui vivent dans des familles où le principal soutien économique est inscrit en vertu de *la loi sur les Indiens du Canada* qui sont les plus enclines à faire face à ce genre de situation.

Figure 17 **Taux de pauvreté persistante des Autochtones hors réserve entre 1993 et 1998, selon que leur principal soutien économique est inscrit ou non en 1993**

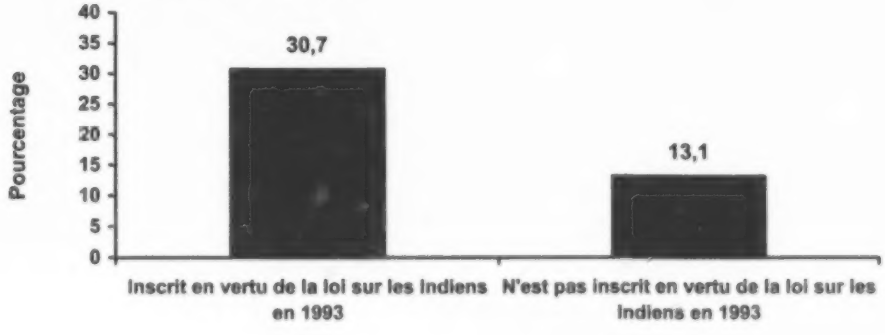

En effet, lorsque l'on considérait l'ensemble des Autochtone hors réserve, le risque qu'ils aient vécu de la pauvreté persistante entre 1993 et 1998 était de 18,6 % (revoir figure 2). Cette proportion amenait à conclure que leur risque de pauvreté persistante, quoique élevé par rapport aux Non à risque, était considérablement inférieur à celui des autres groupes à risque. Néanmoins, la figure 17 indique de façon claire que lorsque l'on se penche uniquement sur l'expérience en terme de pauvreté persistante des personnes Autochtone hors réserve mais dont le principal soutien économique de la famille était inscrit en vertu de la *loi sur les Indiens* en 1993, ce risque s'élève à 30,7 %. Contrairement à la précédente, cette dernière proportion ne permet pas de conclure que ce type d'Autochtones hors réserve s'en tire mieux économiquement que les autres groupes à risque puisqu'elle se situe à un niveau similaire aux proportions associées à ces derniers groupes (tel que vu à la figure 2 de la page 12, le taux de pauvreté persistante varie entre 27,6 % et 34,5 % dans chacun des quatre autres groupes à risque). Par conséquent, il semble que la bonne performance économique de long terme des Autochtone hors réserve par rapport aux autres groupes à risque soit en majeure partie attribuable à ceux qui ne sont pas inscrits.

10. Conclusion et prochaines étapes de recherche sur les Autochtones

Les Autochtones font partie des cinq groupes qui ont été identifiés comme particulièrement à risque de connaître l'exclusion sociale dans la population canadienne. Si ces groupes ont été identifiés comme tels, c'est que ceux-ci (les monoparentaux, les personnes seules de 45 ans et plus, les personnes avec limitations au travail, les immigrants récents et les Autochtones) sont plus sujets à être pauvres à un moment donné et à connaître des épisodes longs de pauvreté. Toutefois, ce constat effectué, le présent document s'attarde non plus à la comparaison de la performance économique de ces groupes dits à risque par rapport au reste de la population canadienne, mais à la comparaison des groupes entre eux. Ce faisant, les chercheurs veulent vérifier si la vulnérabilité à la pauvreté est similaire dans tous les groupes à risque et sinon, ils veulent savoir quelles sont les particularités de chacun d'entre eux.

Pour ce faire, les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) sont utilisées, ainsi qu'une mesure de pauvreté persistante permettant de prendre en compte trois différentes facettes influençant la situation de pauvreté de long terme des individus : le fait qu'ils aient connu la pauvreté à un moment donné, l'écart moyen entre le revenu familial et le seuil de faible revenu lorsqu'ils sont pauvres et la durée passée dans la pauvreté. Ces outils techniques ont permis de faire des constatations intéressantes concernant un groupe particulier d'Autochtones soit, les Autochtones vivant hors réserve. En effet, c'est le groupe, parmi les groupes à risque, pour lequel la meilleure performance économique a été observée entre 1993 et 1998.

En se fiant à l'expérience globale de l'ensemble de la population puis à celle de l'ensemble des groupes à risque, quatre pistes d'explications plausibles de cette meilleure performance relative sont proposées. La première a trait au niveau de scolarité atteint; la seconde est en rapport avec l'intégration au marché du travail; la troisième est relative à la mobilité entre le groupe À risque et Non à risque, puisqu'on a observé que les personnes mobiles sont plus enclines à éviter la pauvreté persistante; et enfin, la dernière est liée au nombre de facteurs de risque d'exclusion sociale d'un individu car il s'avère que, plus un individu à de facteurs de risque, plus il a de chance d'être pauvre. Puisque ces relations sont en général véridiques, on s'attendait à ce que ces quatre raisons expliquent la meilleure performance relative des Autochtone hors réserve. Or, il

semble qu'une seule d'entre elles l'explique clairement soit, l'intégration au marché du travail. En effet, les principaux soutiens économiques Autochtones hors réserve sont mieux intégrés au marché du travail canadien que ceux des autres groupes à risque. En d'autres mots, une personne a plus de chance de faire partie d'une famille dans laquelle la personne gagnant le revenu le plus élevé travaille une année donnée si cette dernière est Autochtone hors réserve que si elle fait partie de tout autre groupe à risque. Par ailleurs, le principal soutien économique autochtone hors réserve est plus susceptible d'avoir une situation stable sur le marché du travail et de ne jamais dépendre des transferts gouvernementaux. En effet, il y a une probabilité plus importante par rapport aux autres groupes à risque qu'une personne fasse partie d'une famille dont le principal soutien économique travaille durant toute la période à l'étude et dont la principale source de revenu ne provienne jamais des transferts. De façon étonnante, cette participation plus forte au marché du travail des Autochtones hors réserve par rapport aux autres groupes à risque est vraie en dépit du fait que leur niveau de scolarité n'est pas le plus élevé, que leur mobilité entre les groupes est rare comparée à celle de la majorité des autres groupes à risque et, qu'ils possèdent généralement plus de facteurs de risque que ces derniers.

Il faut cependant noter que les Autochtones vivant hors réserve qui ne sont pas inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada s'en tirent économiquement beaucoup mieux que les autres. Or, les Autochtones hors réserve qui ne sont pas inscrits sont souvent des personnes dont un seul parent est Autochtone et/ou qui ont très peu ou pas du tout habité en réserve ce qui implique qu'ils s'apparentent davantage au reste de la population canadienne. Cela amène donc à se demander si, pour les Autochtones, sortir des réserves et se détacher de leur communauté d'origine constitue un bon moyen d'éviter les difficultés financières. Mais, si nous savons que les Autochtones hors réserve inscrits font face à un risque de pauvreté persistante plus important que ceux qui ne le sont pas, les présents résultats ne fournissent aucune information concernant la situation des Autochtones vivant en réserve. Ainsi, ils ne permettent pas de tirer des conclusions quant à la situation économique des Autochtones hors réserve inscrits par rapport à celle des Autochtones en réserve inscrits soit, deux populations davantage comparables pour permettre de tirer ce genre de conclusion. Il serait toutefois pertinent d'effectuer ce type de vérifications dans des travaux futurs mais pour ce faire, il faudra avoir recours à une autre source de données disponible telle que le recensement qui ne permet pas l'analyse longitudinale.

Bibliographie

Cotton, C. et Webber, M. Devraient-on revoir les seuils de faible revenu? Un résumé des commentaires formulés à l'égard du document de travail de Statistique Canada, sept. 2000.

Développement des ressources humaines Canada. Est-il toujours rentable d'investir dans un diplôme d'études postsecondaires?, Bulletin de la recherche appliquée, Hiver/Printemps 2000, vol. 6 n° 1, p. 21-25.

Développement des ressources humaines Canada. Facteurs à risque élevé associés à la pauvreté et à l'exclusion, Bulletin de la recherche appliquée, Hiver/Printemps 2000, vol. 6 n° 1, p. 1-4.

Hatfield, Michael. Concentration de la pauvreté et de la détresse dans les quartiers urbains du Canada, Document de travail de la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 1997.

Le Soleil. La politique autochtone fédérale, Québec, 29 octobre 2001.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Caractéristiques de la population active autochtone d'après le recensement de 1996, mars 2001.

Morissette, R. et Zhang, X. À faible revenu pendant plusieurs années, Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, vol. 2 n° 3, mars 2001.

Paquet, B. et Schecter, S. Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada, Sociologie et Société, vol. XXXII.2.

Sliver, Hilary. Social Exclusion, Social Inclusion, http://www.democraticdialogue.org/report2/report2a.htm

Statistique Canada- EDTR. Guide de l'utilisateur, Catalogue 75M0001GPF, 179 pages.

Statistique Canada. Le recensement de 1996 : données sur les Autochtones, Le Quotidien, 13 janvier 1998.

Statistique Canada. Les Autochtones au Canada, Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique, N°85F0033MIF, Juin 2001.

Statistique Canada. Les Canadiens à faible revenu, Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique, N°85F0033MIF, Juin 2001.

Vera-Toscano, E. et Phimister, E. et Weersink, A. La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada rural : le risque de la pauvreté et de l'exclusion, Statistique Canada, Division de l'Agriculture, Document de travail 43, février 2001.

Adresses électroniques :
http://www.rural-europe.aeidl.be/rural-fr/biblio/exclusion/intro.htm
http://www.europarl.eu.int/igc1996/fiches/fiche40-fr.htm